BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4013 du Mardi 27 Octobre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LOI DE FINANCES 2021

Un budget de crise présenté à l'Assemblée nationale

(P.3)

DETTE COMMERCIALE INTERIEURE

Le payement a commencé

Ludovic Ngatsé

(P.3)

CAMEROUN

Au moins sept apprenants assassinés dans l'attaque d'une école

(P.7)

FRANCOPHONIE

Créer des liens solides avec les écrivains congolais

(P.13)

Editorial

Comme d'habitude

VATICAN

Mgr Antoine Kambanda sera créé cardinal au prochain consistoire

L'Archevêque de Kigali, au Rwanda, futur Cardinal

(P.9)

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA MARINE MARCHANDE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

DIRECTION GENERALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE COLLECTE DU 5ème RECENCEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH-5)

La République du Congo réalise son 5ème recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) qui permettra d'actualiser les données sur les caractéristiques démographique et socioéconomiques de la population à tous les niveaux géographiques.

L'institut national de la statistique se prépare à exécuter le dénombrement principal du 21 novembre au 20 décembre 2020 après avoir organisé la cartographie censitaire qui a permis de découper le territoire national en zone de dénombrement (ZD), entité géographique qui sera confiée, pendant le dénombrement principal, à un et un seul agent recenseur.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter les agents qui auront pour mission la collecte des données au sein de chaque zone de dénombrement pendant un mois, moyennant une rémunération. La collecte des données sera précédée d'une formation pendant 21 jours.

Le directeur général de l'INS invite toute personne intéressée à faire acte de candidature au siège des mairies d'arrondissement, des sous-préfectures et des directions départementales de la statistique de son domicile ou de s'inscrire sur le site de l'INS: https://www.ins-congo.org

PROFIL DU CANDIDAT

1- être de nationalité congolaise ;
2- être âgé de 18 ans au minimum et de 59 ans au maximum, au moment du dépôt du dossier de candidature;
3- être titulaire au minimum du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
4- avoir une parfaite maitrise de l'outil informatique (ordinateur et tablette/smartphone);
5- être disponible pendant la période de l'opération;
6- savoir parler les langues vernaculaires (lingala, kituba, etc);
7- être en parfait état de santé physique ;
8- avoir une endurance physique.

DOSSIER DE CANDIDATURE

1- une demande de candidature adressée au Directeur général de l'institut national de la statistique (INS) indiquant la commune, l'arrondissement ou la sous-préfecture d'affectation souhaité;
2- une photocopie du diplôme;
3- un curriculum vitae détaillant le cursus scolaire et/ou universitaire et les diplômes obtenus;
4- un certificat de nationalité ou une photocopie du titre d'identité légal (Carte Nationale d'Identité, Passeport).

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 30 octobre 2020 à midi, délai de rigueur.

Pour plus de renseignement s'adresser à la direction générale de l'INS (sise rue Mfoa, en face de l'ex- Radio Congo, centre-ville de Brazzaville) ou dans les directions départementales de la statistique.

Lien pour l'enregistrement en ligne: https://ins-congo.org/inscription

Fait à Brazzaville, le 16 octobre 2020

Le directeur général de l'Institut National de la Statistique

Gabriel BATSANGA

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE DE L'INTEGRATION REGIONALE
DES TRANSPORTS DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité*Travail*Progrès*

PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

Avis d'Appel d'Offres n° 002/MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-20

(Procédure à enveloppe unique)

ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUES AU PROFIT DU MINISTERE EN CHARGE DU PLAN

Pays: CONGO
Nom du Projet: PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Numéro du Crédit: 60 230 CG
Intitulé du Marché: ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE EN CHARGE DU PLAN
Référence DAON N°: N° 02/MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-20

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition du matériel informatique au profit du Ministère en charge du Plan.
«Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement»

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition du matériel informatique au profit du Ministère en charge du Plan

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél: 22 614 41 81; E-mail: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous 03, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/06 611 63 49/ 04 032 22 81
Email:prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 novembre 2020 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique «ne sera pas» autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo mentionnée ci-dessous à le 27 novembre 2020 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'«une déclaration de garantie».

8. «Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Nom de l'Agence d'exécution: PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Nom du bureau :PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Adresse du bureau: 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (+242) 22 614 41 81/ 06 611 63 49/ 04 032 22 81
Adresse électronique: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2020

Le Coordonnateur,

Jean Noël NGOULOU

ASSEMBLEE NATIONALE

Loi de finances 2021: un budget de crise présenté par Ludovic Ngatsé

Le ministre du Budget, Ludovic Ngatsé, a présenté au Parlement les 23 et 26 octobre derniers le projet de loi de finances 2021, telle qu'approuvé en Conseil des ministres du 5 octobre 2020.

Le projet du budget a été élaboré dans un contexte de paralysie économique planétaire générée par la pandémie de COVID-19. En effet, le pays a subi un triple choc sur les plans macroéconomique et budgétaire: une forte perte de recettes dûe à l'effondrement des cours mondiaux du pétrole, une incidence économique négative sur l'activité intérieure non pétrolière et une aggravation des tensions sur les dépenses à la suite des mesures prises par le Gouvernement pour faire face aux effets de la COVID-19.

Il se décline ainsi qu'il suit: Les ressources budgétaires projetées à 1873 milliards 957 millions de francs CFA, contre 1525 milliards 297 millions au budget 2020 réajusté, soit une augmentation de 22,8%.

Ces ressources comprennent entre autres: des recettes fiscales de 686 milliards 300 millions de francs CFA dont les impôts et taxes intérieures (576 milliards 331 millions de F.CFA); droits de douanes (110 milliards de F.CFA); dons, legs et fonds de concours (45 milliards de F.CFA); cotisations sociales reconduites (53 milliards 490 millions de F.CFA).

Les autres recettes sont de l'ordre de 1068 milliards 288 millions de F.CFA dont: redevance forestière (10 milliards 669 millions de F.CFA); recettes pétrolières (1027 milliards 119 millions de F.CFA); recettes minières (500 millions de F.CFA); dividendes (3 milliards de F.CFA); droits et frais administratifs et autres (27 milliards de F.CFA).

Les dépenses budgétaires sont, quant à elles, projetées à 1640 milliards 255 millions de F.Cfa. Charges financières de la dette: 105 milliards 827 millions de F.CFA; personnel (382 milliards de F.Cfa); biens et services (173 milliards 270 millions de F.CFA); transferts (472 milliards 780 millions de F.CFA); investissements (315 milliards de F.Cfa); charges communes (61 milliards de F.Cfa); budgets annexes (6 milliards 533 millions de F.Cfa); comptes spéciaux du trésor (100 milliards de F.CFA)

Ce projet de loi de finances prévoit un excédent budgétaire évalué à 233 milliards 702 millions de F.CFA. Il comporte également une partie constituée du financement et de la trésorerie. En financement, les ressources de trésorerie, prévues pour un total de 129 milliards de FCFA sont constituées des prêts projets pour un montant de 114 milliards de F.CFA et du remboursement des prêts Etats de 15 milliards de F.CFA.

S'agissant des charges de trésorerie, *«la restructuration de la dette demeure le point essentiel de la stratégie globale. L'Etat aura à faire face à des charges liées à l'amortissement de la dette envers des partenaires extérieurs et intérieurs»*, a expliqué Ludovic Ngatsé.

Les charges de trésorerie prévues pour un total de 789 milliards 100 millions de FCFA se déclinent comme suit: amortissement de la dette extérieure (570 milliards de F.CFA); garanties et avals (15 milliards de F.CFA); remboursement obligations (48 milliards 100 millions de F.CFA); remboursement dette intérieure (106 milliards de F.CFA).

Tout compte fait, il résulte un déficit de financement et de trésorerie de 660 milliards 100 de F.CFA, *«qui sera résorbé en partie par le solde budgétaire à hauteur de 233 milliards 702 millions de FCFA)»,* a poursuivi le ministre.

En somme, il subsiste un gap de financement d'environ 426 milliards de F.CFA, *«dont le bouclage dépendra de plusieurs facteurs liés à la fois aux résultats des négociations de la restructuration de la dette avec les traders, au bon suivi du programme économique et financière, à l'amélioration de la conjoncture économique et de la situation sanitaire ainsi qu'à la recherche d'autres financements».*

Dans ce contexte de crise, le ministre Ngatsé a sollicité les

Isidore Mvouba

Pierre Ngolo

efforts de tous afin de mettre un terme à une gestion budgétaire trop dépendante de l'endettement, *«pour adopter une gestion prudente, basée sur les ressources internes».*

A noter que les hypothèses macroéconomiques relatives au secteur pétrolier se déclinent ainsi qu'il suit: production (125,7 millions de barils); prix de baril du brent (46 dollars); décote appliquée au pétrole congolais (1 dollar); prix du brut congolais (45 dollars); taux de change (1 dollar=550 FCFA); taux de partage (27,2%).

Signalons que le ministre Ludovic Ngatsé avait présenté les 22 et 26 octobre, le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2020 devant les deux chambres du Parlement. Il fait ressortir au 31 août 2020, une mobilisation des recettes budgétaires à hauteur de 843 milliards de F.CFA, soit 77,8% de taux de réalisation. Les dépenses exécutées à 52,4¨% de l'objectif annuel, se situent

Ludovic Ngatsé

à 976 milliards 500 millions de F.CFA.

Il se dégage un solde primaire de -84,1 milliards de F.CFA pour une prévision annuelle de 679 milliards 400 millions de F.CFA, soit un taux de 12,4% par rapport à l'objectif annuel.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Comme d'habitude

Telle une partition écrite avec soin, le processus électoral en Guinée se boucle comme nous sommes habitués à voir se boucler ces processus en Afrique. Molle contestation du fichier électoral, vague remise en cause de la Commission électorale *«indépendante»,* valse-hésitation tactique du président sortant qui ne reconnaît pas si un troisième mandat interdit par la Constitution en est vraiment un, et enfin, vote massif avec à la fin l'inévitable *«un coup KO»,* la victoire du président sortant que tout annonçait.

Tout était écrit, il n'y avait qu'à lire. Les marabouts et autres devins n'ont pas eu à forcer sur la kola et les cauris pour prédire la victoire du vainqueur. On ne sait pas vraiment si c'est un dirigeant de l'Afrique Centrale qui l'a dit mais, c'est vrai, on n'organise pas une élection pour la perdre. Donc nous sommes bien dans le scénario habituel avec pour seule variante le nombre des morts. On aurait même dit, cyniquement, des écervelés qui s'illusionnaient que les choses allaient changer avec leurs vociférations.

Il n'a même pas manqué l'habituelle originalité du principal opposant proclamant avant l'heure et hors des clous de la loi électorale que c'était bien lui qui avait gagné et pas le vainqueur. Encore un autre qui va s'inscrire sur la liste des vrais-faux vainqueurs, éternels présidents auto-proclamés à vie et criant à la fausseté des résultats. A force, ils commencent à devenir nombreux, mais c'est juste pour renforcer l'image d'une Afrique où les choses ne changent pas. Maurice Kanto au Cameroun; Jean Ping au Gabon; Martin Fayulu en RDC; Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire: ils sont nombreux à ne pas avoir salué les vainqueurs des élections chez eux. Ni à reconnaître leur défaite.

Ainsi va l'Afrique. Ne mêlons pas le mot démocratie à cela. Ou, alors, la démocratie africaine serait le spectacle que chaque élection nous offre d'année en année: contestations, emprisonnements, répressions et dans cinq ans, tout va recommencer comme si de rien n'était. Nous avons réussi à inventer notre mode d'agir électoral. Il ne nous fait pas régresser, mais puisqu'il ne nous fait pas avancer non plus, il n'y a que les daltoniens à trouver que les danseurs de tango manquent de panache.

Nous étions dimanche en Guinée, nous serons dans quelques semaines en Côte d'Ivoire. Puis en Centrafrique. Puis chez nous-mêmes. Eternel recommencement qui a fini par nous blaser, et nous interroger sur le sens réel des élections. Nous allons au vote parce qu'il faut aller au vote. Nous savons les résultats à l'avance et faisons comme s'il valait mieux ce que nous prévoyons que quelque politicien aventurier qui viendrait nous enfumer avec des mots grandiloquents devant nos écuelles vides. La démocratie est un mot. La faim et la pauvreté, des réalités inchangées.

Albert S. MIANZOUKOUTA

DETTE COMMERCIALE INTERIEURE

Le payement a commencé

Le Gouvernement et le club de Brazzaville, constitué de quatre banques évoluant au Congo, ont mobilisé une somme de 300 milliards de F.CFA pour le payement progressif de la dette commerciale intérieure. Cette annonce a été faite au cours d'une conférence de presse animée par Ludovic Ngatsé, ministre délégué au budget, le mercredi 21 octobre 2020, pour expliquer les procédures de payement.

Les entreprises auditées ont commencé à rentrer dans leurs créances, a dit le ministre délégué. *«L'opération est encadrée par la Banque centrale et les banques elles-mêmes qui participent à cet apurement de la dette. C'est pour éviter l'évasion, la sortie abusive ou l'utilisation des fonds non conforme reçus par les opérateurs économiques. Les payements ne se font qu'auprès des établissements de crédit qui ont souscrit la levée des fonds. Ces banques ont l'obligation de veiller à ce que les retraits liés au payement contribuent aux activités économiques»,* a expliqué le ministre.

Pour Ludovic Ngatsé, *«les retraits des très gros montants qui ne sont pas justifiés ne seront pas autorisés, dans le cadre des virements à l'extérieur».* L'accent particulier est mis sur le contrôle des transferts des fonds que pourront demander les opérateurs économiques. Les petits opérateurs qui ont des faibles montants seront aussi payés pour participer à la relance de l'économie. *«Cette opération ne peut être viable que si les banques participent à celle-ci. Sur une dizaine de banques présentes au Congo, quatre seulement ont accepté de prendre part à l'opération de l'apurement de la dette commerciale intérieure. Ce sont des banques multinationales qui trouvent que c'est une opportunité d'affaires»,* a dit le ministre.

Ludovic Ngatsé

En ajoutant qu'il faut soutenir ces banques pour qu'elles assainissent leur situation qui peut leur permettre de relancer le mécanisme des prêts aux opérateurs économiques.

Ludovic Ngatsé a affirmé que *«dans la réflexion, on a pensé soutenir les entreprises, principalement les banques parce qu'elles apportent à l'économie un flux financier. Ne sont éligibles à cette opération de payement, que les entreprises auditées»*, a insisté le ministre délégué.

Aucune créance ne sera payée de main en main. Il a rappelé que dans le montant de 300 milliards mobilisés par les banques, une partie est réservée à la dette sociale.

Le ministre est aussi revenu sur la dette commerciale intérieure estimée à 1800 milliards de F.CFA. Après l'audit, elle est évaluée à 800 milliards de FCFA.

A noter que l'opération va durer deux à trois mois. Il est prévu une séance de rattrapage pour les entreprises qui n'ont pas fait attention au processus de l'audit.

Philippe BANZ

SENAT

Bienvenu Ewoko inhumé au centre-ville

Décédé le 12 octobre 2020 à Brazzaville, Bienvenu Ewoko, secrétaire général du Sénat, a été porté en terre le samedi 24 octobre, après un hommage officiel au Palais de congrès, en présence de Pierre Ngolo, président du Sénat; Josué Rodrigue Ngouonimba, ministre de la Construction et de l'urbanisme.

Pierre Ngolo se recueillant devant la dépouille mortelle

Né le 6 juillet 1956 à Bétou, dans le département de la Likouala, des feus Gabriel Zobi et Monique Ikevolet, Bienvenu Ewoko a fait ses études primaires et secondaires du premier degré. En 1976, il obtient le baccalauréat technique, série G3.

Etudiant à l'Université de Picardie à Amiens, en France, il obtient successivement le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en 1980, une licence de sociologie en 1981 et une maîtrise de sociologie en 1982.

Inscrit à l'Université des Sciences et techniques de Lille I, il obtient en 1983 le diplôme d'études approfondies (DEA) en socio-économie du développement et un doctorat 3e en 1987. Bienvenu Ewoko a occupé les fonctions d'attaché de recherche au Centre universitaire de recherche en Sciences sociales appliquées (CURSA) UFR de philosophie et de Sciences humaines à l'Université de Picardie Amiens de 1985 à 1987; chargé de cours de 1987 à 2001, puis enseignant permanent de 2001 à 2020 au département de Sociologie, Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines (Université Marien Ngouabi); conseiller administratif et juridique, chargé des droits de l'homme du deuxième questeur du Conseil national de transition de 1998-2002; secrétaire général du Sénat de 2002 jusqu'à sa mort.

Enseignant chercheur, Bienvenu Ewoko a participé à plusieurs rencontres scientifiques aux niveaux national et international.

Au plan politique, il a été membre de l'Union générale des élèves et étudiants du Congo (UGEEC), de l'association des étudiants congolais (AEC) et de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF).

En 1991, il participe à la Conférence nationale souveraine en tant que membre de l'Alliance des sociaux-démocrates pour le progrès (ASDP). Il est, par ailleurs, membre de l'Union pour le redressement national (URN) du président Gabriel Bokilo dont il est le coordonnateur des activités politiques à Talangaï.

De 1992 à 1997, il participe à la coordination de la mobilisation et de l'organisation des activités politiques de l'Alliance URD-PCT et Apparentés et des Forces démocratiques Unies (FDU) à Talangaï.

En 2002, Bienvenu Ewoko crée sa propre formation politique, le Mouvement humaniste pour la nouvelle citoyenneté (MHNC), parti de la majorité présidentielle, qu'il fera, par la suite, fondre dans le Parti congolais du travail (PCT) dont il est demeuré membre jusqu'à sa mort.

Au terme du congrès ordinaire du PCT de 2019, il était membre de la sous-commission *«doctrine du parti».*

Au plan associatif, Bienvenu Ewoko a été président de l'Association Vision croisée (Société civile); membre du Conseil national de la société civile congolaise: coordination des organisations et réseaux de la société civile congolaise (CARESCO); premier vice-président, puis président de la coordination des organisations de la société civile œuvrant dans et pour la Likouala (COSCILIK) et premier secrétaire, puis premier vice-président du bureau du réseau africain des personnels des Parlements (RAPP).

Au plan sportif, le défunt était ceinture noire 3e dan de karaté.

Cyr Armel YABBAT-NGO

HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Emmanuel Ollita Ondongo veut d'un budget consistant

Le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba, a reçu en audience le vendredi 23 octobre dernier, les membres de la Haute autorité de lutte contre la corruption, conduits par son président, Emmanuel Ollita Ondongo.

Isidore Mvouba

Emmanuel Ollita Ondongo.

La Haute autorité de lutte contre la corruption a pour mission la prévention et la lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées. Créée en février 2019, elle jouit d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. *«Nous nous sommes retrouvés avec le président de l'Assemblée nationale autour de quelques questions utiles. D'abord, pour lui présenter nos civilités et notre structure. Il faut bien que les Congolais sachent qu'il y a une structure de lutte contre la corruption qui existe. Nous ne voulons pas surprendre les gens. Pour cela, nous nous apprêtons à lancer les campagnes de sensibilisation pour informer le peuple pour ne pas les surprendre dans nos missions. Quand nous irons traquer ceux qui sont trompés dans la corruption, il n'y aura plus de raison parce qu'ils seront déjà sensibilisés»*, a averti Emmanuel Ollita Ondongo.

Pour commencer cette campagne, *«il faut de l'argent qui permettra d'accomplir avec succès notre mission. Il s'agit de la Haute autorité et non de la basse. Elle doit avoir les moyens pour mieux faire et mieux vendre. Nous voulons avoir 10 F.Cfa pour renflouer dans les caisses de l'Etat dix fois plus»,* a-t-il poursuivi.

KAUD

INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP) (REPUBLICATION)

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE
DATE: 19/10/2020
REFERENCE: AMI/PROC/002/2020/ Recrutement des Institutions de la Microfinance pour la mise en place d'un fond revolving. (Republication)

Chère Madame/Cher Monsieur,

L'accès limité au financement d'un grand nombre de promoteurs informels couplé à la crise économique, devient impérieux de renforcer davantage les moyens d'existence des promoteurs, notamment des jeunes et des femmes fortement présentes dans l'entreprenariat informel à travers la mise en place d'un mécanisme de fonds revolving en partenariat avec une Institution de microfinance (IMF} pour assurer l'accès au financement.

C'est dans ce cadre que cet appel à manifestation d'intérêt est lancé aux institutions de microfinance pour la mise en place d'un fonds revolving.

Les termes de référence de la mission sont disponibles à travers le lien suivant :
https://procurement-notices.undp.org/view notice.cfm?notice id=71607

Les propositions doivent être soumises en ligne, au plus tard le 09/11/2020 à 17h00.

Si vous ne parvenez pas à accéder à l'appel à travers le lien, les documents de la demande de propositions peuvent être obtenus à partir du 19 octobre 2020 par l'intermédiaire de l'unité de Procurement du PNUD Congo (email : procurement.cg@undp.org) en mettant en copie : rostella.samba@undp.org et cesar.tchibinda@undp.org

Votre soumission doit être rédigée en ***français***, et assortie d'une durée de validité minimum de 120jours.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,
Emma Ngouan-Anoh
Représentante Résidente Adjointe
19/10/2020

INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE
DATE : 19/10/2020
REFERENCE : AMI/PROC/003/2020/ Appel à propositions pour le recrutement d'un (1) sous-récipiendaire pour la mise en oeuvre du volet communautaire

Chers acteurs de la lutte contre le VIH et la Tuberculose,

Le Congo à travers le Comité de Coordination National (CCN) des subventions du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (FMSTP) a soumis en avril 2020 une demande de subvention pour le financement d'un montant de 25 066 296 euros pour la lutte contre le VIHISIDA et la Tuberculose. Le PNUD a été désigné Récipiendaire Principal (PR) de ladite subvention qui sera mise en oeuvre de janvier 2021 à décembre 2023.

Ainsi le PNUD s'associe au Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le Fonds Mondial) et le Gouvernement de la République du Congo à travers le Ministère en charge de la Santé pour soutenir et renforcer les ripostes nationales au VIH, à la Tuberculose. L'objectif de ce partenariat est d'assurer l'accès à des services de santé de qualité pour tous et de permettre à toutes les personnes vivant ou affectées par les maladies de mener une vie saine et productive tout en bénéficiant d'une pleine inclusion sociale.

Pour atteindre les objectifs fixés, la mise en oeuvre de cette subvention se fera à travers les interventions planifiées avec des acteurs communautaires qui vont contribuer à améliorer la performance des programmes VIH et Tuberculose. Elle se fera en partenariat avec le Ministère en charge de la Santé, sous la supervision du CCN et en collaboration avec des partenaires de mise en oeuvre (sous-récipiendaires, des prestataires de services).

Le PNUD, en tant que PR de la subvention VIHITB 2021 -2023, s'investit dans les préparations de la subvention, afin d'en garantir le démarrage en début janvier 2021. Ce message a pour but de vous informer que le PNUD lance un appel à propositions pour solliciter des soumissions d'organisations non gouvernementales qualifiées pour participer à la mise en oeuvre des activités communautaires de la subvention en qualité de sous-récipiendaire (SR).

Les termes de référence de la mission sont disponibles à travers le lien suivant :
httn:/1 rocurement::_notices.undp.org/view notice.cfm?notice id=71605

Les propositions doivent être soumises en ligne, au plus tard le 19/10/2020 à 17h00.

Si vous ne parvenez pas à accéder à l' appel à travers le lien, les documents de la demande de propositions peuvent être obtenus à partir du 19 octobre 2020 par l' intermédiaire de l' unité de Procurement du PNUD Congo (email : procurement.cg@undp.org) en mettant en copie : rostella.samba@undp.org et cesar.tchibinda@undp.org

Des copies imprimées des documents peuvent également être obtenues auprès de la Secrétaire Permanente du CCN, Madame Doris BOUNGOU, email: ccm.congo@yahoo.com.

Les soumissions doivent être faites au plus tard le 9 novembre 2020 à 16h00 heures locales de Brazzaville (République du Congo) délai de rigueur. Les détails complets de la soumission seront fournis dans la trousse de demande de propositions.

Cordialement,
Emma Ngouan-Anoh
Représentante Résidente Adjointe
19/10/2020

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Vadim Mvouba installé dans ses fonctions de premier secrétaire

Elu premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC) à l'issue du du premier congrès extraordinaire de ce mouvement juvénile du PCT, tenu du 9 au 10 octobre dernier, Vadim Osdet Mvouba a pris officiellement ses fonctions, le samedi 24 octobre. Il a demandé au Président Denis Sassou-Nguesso de faire acte de candidature à l'élection présidentielle de 2021. Et l'a assuré du soutien indéfectible et inconditionnel de la jeunesse congolaise.

Vadim Osdet Mvouba

Vadim Mvouba conduira désormais les destinées de l'union catégorielle du PCT. *«Je vis là un rêve éveillé. En effet, même les plus grands mages de ce pays n'auraient pu l'imaginer, imaginer que je serai un jour promu au poste de Premier secrétaire de la FMC… Quel honneur d'être devenu le manager d'une organisation de jeunesse qui a notamment la noble mission d'animer l'action et l'idéologie du parti vers une jeunesse, qui porte en elle les germes d'une force positive capable de susciter des changements transformateurs inouïs»*, s'est-il réjoui.

Il a remercié le chef de l'Etat qui lui a accordé sa confiance. Parmi les défis à relever, figure en ligne de mire la restructuration des instances intermédiaires et de base pour que l'organisation gagne en efficacité sur le terrain électoral. La FMC prévoit en outre la réévaluation de son effectif global. Elle entend également renforcer sa visibilité, son attractivité, ses capacités de mobilisation, d'analyse et de proposition à travers un encadrement au quotidien et une formation politique de premier plan. L'adhésion massive des jeunes en contribuant à leur autonomisation, leur responsabilisation et leur participation au processus démocratique ainsi que la consolidation d'un climat de paix en vue des échéances électorales prochaines, sont aussi son cheval de bataille.

Les autres défis sont la mobilisation des jeunes de tous les horizons sociaux possibles autour du président de la République, Denis Sassou Nguesso; le recensement général de cette jeunesse à des fins électorales; la défense du bilan positif du chef de l'Etat par sa jeunesse à l'orée de l'élection présidentielle. *«Aujourd'hui, organisée en union catégorielle, nous devons être unis comme les grains d'un chapelet. (…) Nous remobiliserons notre jeunesse militante dans un esprit de cohésion, d'unité et de discipline, afin qu'elle puisse se mettre en ordre de bataille en vue des prochaines élections présidentielles; car, l'agenda 2021 est la priorité des priorités»*, a-t-il assuré.

Selon lui, cette union catégorielle ne pourrait remplir ses nobles missions sans la synergie des forces juvéniles la composant. Il ne serait pas judicieux, a-t-il rappelé, d'aborder les échéances électorales à venir, avec une FMC en proie à des querelles intestines qui au passage la fragilisent inexorablement. *«Il est vrai que là où règnent les hommes, il n'y a jamais d'alchimie humaine parfaite. Cependant, une fois réconciliés avec nous-mêmes, en phase avec les profondes préoccupations de notre jeunesse, nous nous battrons tout en redorant son blason pour que la FMC parvienne à susciter de manière efficace l'adhésion massive des jeunes en contribuant activement à leur autonomisation…»*, a poursuivi Vadim Mvouba.

Conscient des enjeux politiques de l'heure, il a assuré le président du comité central du PCT du soutien indéfectible et inconditionnel des jeunes, lui demandant ainsi de faire acte de candidature à l'élection présidentielle de 2021.

Vadim Mvouba, un parcours militant

Premier jeune du PCT depuis le 10 octobre dernier, Vadim Mvouba est licencié en Gestion touristique (2008-2013) et détenteur d'un master 2 en marketing et management de l'Institut des hautes études économiques et sociales de Casablanca, au Maroc. Membre du PCT depuis 2011, il a intégré le comité central du parti socle de la majorité présidentielle, à l'issue du 5e congrès ordinaire de 2019. Il occupe actuellement les fonctions de secrétaire à l'éducation, aux affaires sociales et aux ressources humanitaires au comité PCT-Bacongo.

Conseiller aux questions stratégiques, aux affaires associatives et religieuses auprès du Président de l'Assemblée nationale, Vadim Mvouba est aussi le coordonnateur de projets à la fondation SNPC. Chargé des affaires sociales au sein de l'ONG Jeunesse plus, il est fondateur du mouvement d'émancipation culturelle *«Diable Rouge Concept»,* et concomitamment président de l'Association des Congolais du Maroc et président de la Coordination des associations bénévoles pour la solidarité, l'union et le développement. Un background qu'il entend mettre au service de la FMC. *«La gestion des hommes, en optimisant leurs compétences de façon complémentaire, est un challenge que je connais bien. La conception des projets, en s'assurant de leur faisabilité, est un exercice qui m'est familier»*, estime-t-il.

KAUD

COVID-19

Le port obligatoire du masque: l'erreur fatale!

De plus en plus, les Congolais ne portent plus correctement les masques, pourtant rendus obligatoires pour limiter la propagation de la COVID-19. De même, les mesures barrières édictées par le Gouvernement ne sont plus respectées. En fait, tout est parti du reportage fait par la chaîne de télévision nationale où les membres de la Commission santé du Sénat ont effectué une visite dans trois sites de prise en charge des patients atteints de la COVID-19. Il avait été annoncé qu'il n'existait plus de malades au CHU- et à la Clinique municipale Albert Léyono. Sauf à l'hôpital de l'amitié Sino-congolais de Mfilou où on comptait deux cas.

Images à l'appui montrant les lits vides, ce reportage a suscité des interprétations variées au sein de la population. Les commentaires sont allés dans tous les sens. Et pourtant, il n'était mentionné nulle part dans ce reportage que la maladie est finie ou qu'il n'existait plus de cas de la COVID-19.

La présidente de la Commission Santé du Sénat a précisé qu'il n'existait plus de malades de la COVID-19 au CHU-B et à la Clinique municipale Albert Léyono. Mais cela ne voulait pas dire qu'il n'existe plus de cas.

La Commission santé du Sénat n'a visité que trois sites de prise en charge. Elle n'est pas allée au site de Kintelé où sont internés les patients asymptomatiques. Malheureusement, ce reportage a été pris par la population comme une déclaration qui annonçait la fin de la pandémie.

Depuis lors, les Congolais ont pris sur eux de ne plus porter correctement les masques. Car, disent-ils, *«il n'y a plus de coronavirus au Congo»*. Un vrai déni du vécu qui circule ans la société. Le coronavirus n'est pas fini. Il est là. A tous de tout faire pour contenir sa propagation.

Le virus, tel un phoenix qui renaît de ses cendres, redouble d'ardeur et de virulence dans les pays nantis qui avaient pourtant pris les dispositions appropriées pour circonscrire son impact.

Un simple relâchement des gestes barrières a fait repartir à la hausse l'extension du fléau, en contaminant cette fois, la composante juvénile qui était épargnée jusque-là. Le Congo vient de franchir le cas de 5000 cas positifs répertoriés et de 92 décès.

Une vigilance de tous les instants doit être de mise pour contenir les coups de boutoir du coronavirus, pour ne pas connaître le sort des pays du centre qui vivent actuellement un rebond de la pandémie dans l'émoi. Par ailleurs, ici et là, à travers le monde, la tendance est au reconfinement ou au durcissement des mesures barrières. Il n'y a donc pas de doute que la COVID-19 nécessite une vraie prise de conscience des Congolais qui doivent se positionner comme acteurs principaux du combat contre la pandémie du coronavirus.

C'est un combat de tous, un combat sans répit tant qu'il n'est pas établi que ce fléau qui n'épargne personne est véritablement vaincu. Une mauvaise exploitation d'une certaine liberté retrouvée mettrait en péril notre cité.

La population doit davantage développer la discipline et respecter strictement les règles édictées pour ne pas créer les conditions d'un reconfinement plus dur et plus difficile à supporter. Si elle peut veiller à respecter la distanciation physique, à se laver les mains régulièrement, à porter le masque, à couvrir la bouche et le nez et à se tenir toujours informés, les chaînes de transmission du virus peuvent être collectivement rompues.

Les comportements désinvoltes observés ça et là, sont à bannir. Pour cela, la police devrait renforcer ses contrôles. Et au Gouvernement de se préoccuper particulièrement de l'organisation du transport urbain qui pose véritablement problème. En même temps qu'il demande de respecter la distanciation physique dans le transport public privé, les bus «mal à l'aise» de la société de transport public urbain foulent au pied cette directive.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Déraillement d'un train entre Bilala et Bilinga

Le Chemin de fer a enregistré dimanche 25 octobre 2020 le déraillement d'un train de marchandises, entre les localités de Bilala et Bilinga dans le département du Kouilou. L'accident serait survenu à Loussoni. Plusieurs wagons ont été endommagés, et même une partie de la voie. Toutefois, aucune perte en vie humaine n'est à déplorer. Le train accidenté ne transportait que quelques clandestins. Le trafic a été momentanément interrompu sur cet axe.

Des accidents de la route toujours trop nombreux

On signale deux autres accidents. L'un s'est produit samedi 24 octobre dernier à Mossendjo (département du Niari) impliquant un chauffard qui a perdu le contrôle de sa voiture, et percuté un motocycliste avant de finir sa course effrénée sur la remorque d'un grumier en stationnement. Bilan : un mort, une fille de 20 ans et plusieurs blessés graves, selon des témoins. L'autre, sur la route nationale n°2, à 10km de Gamboma dans les Plateaux. Un véhicule de marque Toyota VX avec une immatriculation diplomatique, appartenant à une Agence des Nations unies, a fait tonneau. Bilan: 4 personnes gravement blessées conduites à l'hôpital de Gamboma. La recrudescence des accidents inquiète plus d'un usager qui constate, en outre, qu'il n'existe pas de patrouilles de gendarmes sur la route, sauf aux endroits où se trouvent des péages, pour des raisons connues de tous.

Le trafic entre Etsouali et Ngo menacé d'interruption

Le retour des grandes pluies expose la route nationale n°2 à la destruction totale. Le tronçon Etsouali-Ngo, dans les Plateaux, était déjà parsemé de milliers de nids de poule qui en rendaient la circulation pénible. La chaussée, balafrée à plusieurs endroits, risque d'être emportée par les eaux pluviales. Usagers et riverains craignent maintenant l'interruption de la circulation. L'indifférence des autorités concernées est totale. Les caisses sont vides, répète-t-on.

L'incompréhensible sur l'avenue Ngamaba à Mfilou

Les usagers de l'avenue Ngamaba, la principale voie d'entrée et de sortie de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, ne comprennent plus ce qui se passe. Ils croyaient que les travaux de réhabilitation de cette route concernaient tout le tronçon allant du rond-point Mouhoumi au rond-point du marché Ngambio. La mairie ne les a entrepris qu'à moitié, aux alentours du rond-point Mouhoumi où le goudron a fait place aux pavés. A la hauteur du marché Ngambio, chaque jour qui passe la chaussée dégradée se transforme en cratère: très inquiétant pour la circulation.

Embouteillages-montres à Moukondo !

Depuis jeudi 22 octobre 2020, il faut sortir au lever du jour si on habite Moukondo, un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, et si on espère être à l'heure au lieu de travail. Et pour cause. Les routes de dégagement qui permettaient de décongestionner la principale artère (l'avenue Cité des 17) sont interdites de circulation en raison de travaux entrepris dans ce quartier par les sociétés SGEC et La Congolaise des Eaux (LCDE). Et ce calvaire devrait durer une semaine ! Sous d'autres cieux, on aurait pu prévoir des routes de déviation pour prévenir ce type de désagréments.

La société E2C boulimique pour rien ?

Chaque jour, les clients d'Energie électrique du Congo (E2C) s'arrachent les cheveux dans les agences de cette société et se plaignent de la facturation *«exagérée»,* selon eux, de leur consommation de courant électrique. Les factures sont tellement exorbitantes que l'on prendrait la plupart des clients pour des propriétaires de PME ou PMI. *«Dire que quand la société le fait, elle ne prend pas en ligne de compte ni les délestages récurrents qui secouent les ménages, ni la destruction des appareils électroménagers consécutives à ses perturbations»,* tempêtait un client samedi dernier.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ENTREPRISES

Disposer d'informations statistiques fiables pour bien décider

L'Institut national de la statistique (INS), organe central du système statistique national (SSN), s'apprête à réaliser le Recensement général des entreprises (REGEC), de collecte d'information des unités économiques (entreprises) sur toute l'étendue du territoire national. Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale a lancé jeudi 22 octobre 2020 la phase de dénombrement du REGEC. C'était en présence des partenaires bilatéraux et des responsables des unités économiques.

Mme Ingrid Ebouka-Babackas

Le Recensement général des entreprises (REGEC) est une opération statistique d'envergure nationale qui vise à identifier, localiser, cartographier, dénombrer et classifier les unités économiques installées au Congo. Il s'agit des boutiques, des salons de coiffure, des ateliers de couture, des garages auto et moto, des dépôts de planches, des usines, des établissements publics exerçant une activité marchande, des coopératives, des groupements d'intérêts économiques et des associations…

Le REGEC permettra aux pouvoirs publics et aux collectivités locales de mieux orienter les politiques de promotion des entreprises; aux opérateurs économiques nationaux de mieux guider leurs décisions d'investissements et d'identification des partenaires pour la sous-traitance, la logistique…; aux investisseurs étrangers de disposer d'une base de données d'opérateurs et d'orienter leur décisions d'investissements; aux organismes et partenaires techniques et financiers, de mieux orienter leurs interventions dans le domaine de développement des entreprises; aux chercheurs de disposer des données économiques actuelles pour différentes analyses sur les entreprises et à l'INS de disposer d'un répertoire d'entreprises à des fins statistiques au Congo.

Mme Ebouka-Babackas posant avec les partenaires bilatéraux

L'enquête rendue possible grâce à l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) et son financement, marque en réalité, un saut qualitatif majeur pour l'action gouvernementale. Elle contribue à la mise en place d'un système intégré et structuré d'informations sur les statistiques d'entreprises à travers un répertoire de référence qui n'existe pas à ce jour.

«La phase de dénombrement de l'an dernier des unités économiques a permis de repérer près de 82 000 unités économiques implantées sur le territoire national, évoluant aussi bien dans le secteur formel qu'informel. Cette année, les informations recueillies au cours de la phase précédente vont être complétées, maintenant lors de la phase de comptage physique qui s'ouvre. Il est urgent pour le Gouvernement, d'apporter des réponses précises afin d'asseoir une politique publique performante de soutien aux entreprises, dans l'optique d'une structuration d'un secteur privé fort et donc d'une contribution significative à la construction d'une économie diversifiée», a relevé Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

La ministre du Plan a invité les cadres et dirigeants de l'INS à faire preuve de rigueur dans leur travail et a demandé aux autorités locales civiles et militaires de faciliter la mission des agents de terrain. Elle a de même demandé aux responsables des unités économiques de réserver aux agents recenseurs un accueil chaleureux et à mettre à leur disposition toutes les informations requises.

Le Gouvernement s'est doté en août 2018 d'un Plan national de développement (PND) couvrant la période quinquennal 2018-2022 et reposant sur trois piliers dont celui de la diversification de l'économie.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Comment les Congolais peuvent-ils valoriser les produits forestiers et stabiliser le climat?

J.M (La Base, Brazzaville)

AGRICULTURE

Rendre le secteur agricole productif en denrées alimentaires

Le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a échangé avec la presse nationale et internationale sur les efforts du Gouvernement pour la relance de l'agriculture. C'était au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée à Brazzaville, vendredi 23 octobre 2020. Le ministre d'Etat Henri Djombo a fustigé les ONG internationales qui ne font que critiquer les efforts du Gouvernement, qui, selon lui *«mène pourtant des politiques qui concourent au développement agricole».*

L'agriculture doit être une source de création d'emplois et un moyen de subsistance pour les populations rurales et périurbaines; elle est un secteur qui doit dynamiser l'économie nationale. C'est ainsi que le Gouvernement a mis en place une politique agricole avec une stratégie de mise en œuvre. Cette stratégie s'accompagne de réformes que le Gouvernement prend, notamment en ce qui concerne la mise en place des dispositions législatives qui permettent de réglementer l'activité agricole.

Ces réformes, a déclaré le ministre Henri Djombo, concernent la mise en place des structures d'accompagnement des producteurs comme les agences de développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. La stratégie est mise en œuvre par des financements extérieurs, avec le concours des partenaires financiers extérieurs tels que la Banque mondiale, le FIDA, la BAD, la FAO, L'AFD, la BADEA, le PAM, l'Union Européenne et la coopération canadienne. Ces fonds sont mis en place dans le cadre de l'exécution des projets spécifiques à la Banque mondiale avec le projet de développement de l'agriculture commerciale (PDAC).

L'objectif de ce projet, a affirmé le ministre de l'Agriculture, est d'améliorer la productivité et l'accès aux marchés des groupes des producteurs et apporter une réponse en cas de crise ou de situation d'urgence.

Le PDAC est le fruit de la coopération entre la République du Congo et la Banque mondiale d'un montant de 100 millions de dollars américains soit 60 milliards de FCFA. Avec la BAD, c'est le développement

Henri Djombo

des chaînes de valeur agricole PRODIVAC. Le Fonds koweïtien servira à refaire les deux villages agricoles. Le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondiale (PAM) et bien d'autres partenaires se sont engagés à soutenir, soit des projets, soit des activités qui participent au relèvement de l'agriculture, a insisté Henri Djombo.

La BAD vient de signer avec le Congo un accord de financement de 70 millions de dollars américains. Il a rappelé que la FAO et le PAM travaillent étroitement avec le Gouvernement dans plusieurs projets, notamment celui du haricot et surtout du manioc, qui selon le directeur général de la FAO devraient devenir un modèle au monde, a estimé le ministre de l'Agriculture.

L'AFD se prépare à mettre en œuvre des projets de maraîchage urbain et surtout celui de la structuration de la filière cacao. Cela permettra au Congo de devenir un pays exportateur de cacao comme par le passé qui commence à s'éloigner. Pour le fonds à coûts partagés, qui a fait l'objet des échanges, cela a permis au Gouvernement de débloquer près de 12 milliards de FCFA pour le soutien des acteurs agropastoraux.

Le bilan à mi-parcours du PDAC, dont la clôture est prévue le 31 juillet 2022, les prévisions indiquent, entre autres, les résultats ci-après: près de 5.000 ha de culture vivrière, dont 3.328 ha de manioc; 528 ha de banane et 123 ha de cacao; 117 ha de culture maraichère et 7.093 sujets pour l'élevage (porcin, petits et grands ruminants).

Philippe BANZ

TECHNOLOGIES

Créer les conditions d'accompagnement pour l'obtention des brevets

Au terme des travaux de la 8e édition du Salon africain de l'invention et de l'innovation technologique (SAIIT) tenue à Brazzaville du 15 au 17 octobre 2020 sous le thème: *«Propriété intellectuelle, innovation et défis sanitaires»*, Martin Parfait Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et Denis L. Bohoussou, directeur général de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) ont coanimé une conférence de presse samedi 17 octobre dernier. Le but était d'accompagner les inventeurs et innovateurs dans la rédaction et l'obtention des brevets.

Retraçant l'historique de l'OAPI, le ministre Martin Parfait Coussoud-Mavoungou a rappelé que l'OAPI est né des cendres de l'Office africain et malgache de la propriété intellectuelle après un accord à Bangui le 2 mars 1977 à l'initiative des chefs d'Etats des pays membres de cette organisation. Le 28 février 2002, dans le nouvel accord, il a été prescrit à l'OAPI de renforcer les éléments de créativités et de protection des droits des propriétés intellectuelles pour garantir les investissements et contribuer à la croissance économique des Etats membres.

La 8e édition du SAIIT a déclaré le ministre de la Recherche scientifique a été une réussite totale.

M Denis L. Bohoussou a quant à lui relevé quelques chiffres sur la participation. Environ 700 visiteurs ont visité différentes expositions. S'agissant de la diffusion sur les nouveaux médias, le site web de l'OAPI consacré au SAIIT a enregistré 9234 visites. 364 vues sur les différentes publications, 5893 connexions sur Facebook, 1632 connexions sur Streaming et sur YouTube 594 connexions.

Le directeur général de l'OAPI a affirmé que l'OAPI est un instrument des Etats, le Gouvernement peut agir soit directement soit par le canal de cette Organisation. Les inventeurs et les chercheurs ont plusieurs guichets où ils peuvent déposer leurs doléances. *«Nous recevons très peu de demandes éligibles sur ces fonds qui peuvent permettre aux inventeurs ou des structures de recherche, de commencer quelque chose en attendant un accompagnement plus massif des autorités locales. Le système OAPI est un système intégré qui prend en compte l'appui national et également l'appui régional»*.

Concernant la procédure de délivrance de brevet, Denis L. Bohoussou a indiqué que l'OAPI est plus rapide au monde. Jusqu'à l'année prochaine l'Organisation ne fait qu'une procédure d'enregistrement simplifiée. *«Lorsque nous recevons les demandes, si les pièces sont complètes, au bout d'une année, les inventeurs reçoivent un brevet d'invention. Ce délai n'est pas mis à profit par les inventeurs parce que nous avons une pénurie de ressources humaines en matière de rédaction de brevet. Dans la plupart des Etats membres, nous n'avons pas des mandataires et des conseillers en propriété industrielle option brevet. Des séminaires de formation en rédaction de brevet sont organisés dans les Etats membres»*.

Martin Coussoud-Mavoungou et Denis Bohoussou

A partir de l'année 2021, a précisé le directeur général de l'OAPI, une formation, d'ingénieur/brevet sera lancée dans l'ensemble des Etats membres. Cette formation sera ouverte aux élèves ingénieurs et après douze mois de formation, ils auront un master 2 ingénieur/brevet, ce qui permettra à l'ensemble des Etats membres de disposer des personnes capables d'accompagner les inventeurs et innovateurs dans la rédaction des brevets. *«Dans les prochains salons, il y aura plus d'entreprises technologiques. Une étude que nous sommes en train de mener pour faire en sorte que les inventions qui sont réalisées par nos compatriotes puissent aboutir à des produits sur le marché»*, a confié le directeur général de l'OAPI.

Pour les inventeurs congolais qui se plaignent du soutien et de l'accompagnement de l'Etat, le ministre Cousoud Mavoungou a affirmé que le Gouvernement accompagne les inventeurs et innovateurs qui sont présents sur le terrain et au niveau des structures administratives de l'innovation technologique, car beaucoup se disent inventeurs. *«Notre rôle c'est d'aller vers tous les innovateurs, échangés avec eux et créer les conditions d'accompagnement. Les dispositions sont prises à ce qui veulent valoir tout ce qu'ils ont créés. Les portes leur sont ouvertes»*, a soutenu le ministre Coussoud-Mavoungou.

A. N'K-K

CAMEROUN

Au moins sept apprenants assassinés dans l'attaque d'une école

Ils avaient l'âge entre 9 et 12 ans. Ils ont été tués par balle et à coups de machette et d'autres grièvement blessés lors d'une attaque perpétrée samedi 24 octobre dernier dans une école de Kumba, une localité située dans la région anglophone du Sud-Ouest du pays.

Les populations de Kumba manisfestant leur colère dans la rue

C'était un jour de classe comme un autre, dans ce collège privé situé en plein cœur de la ville de Kumba. Quand en fin de matinée, des hommes armés non identifiés y ont fait irruption. Selon des témoignages, ils ont ouvert le feu sur plusieurs élèves dans une rage qui a déclenché un véritable carnage avant de disparaître aussi mystérieusement qu'ils étaient arrivés. Derrière eux, des corps sans vie, des blessés, du sang, des larmes, de l'horreur, rapporte un témoin.

L'ONU, elle recense, huit morts. *«Au moins huit enfants ont été tués par des coups de feu et des attaques à la machette. Douze autres ont été blessés et emmenés dans des hôpitaux locaux»,* a indiqué le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) au Cameroun dans un communiqué.

Les premières images de ce massacre n'ont pas tardé à circuler sur les réseaux sociaux, entraînant une vague d'indignation comme on en n'a rarement observé depuis bientôt quatre ans que dure ce conflit en zone anglophone. Ce qui a poussé les populations de cette ville dans la rue pour réclamer la fin de la guerre.

Des hommes politiques de tout bord, des ONG, des artistes, des citoyens ordinaires, avec souvent les mêmes interrogations: qui peut être aussi fou pour ouvrir le feu sur d'innocents enfants? Au nom de quelle cause? Jusqu'où va-t-on pousser l'horreur? Questions pour la plupart sans réponse.

La ville de Kumba s'est, quant à elle, drapée du voile du deuil, pendant que le pays tout entier peine à contenir sa douleur et son émotion. René Sadi, le porte-parole du gouvernement, condamne *«avec la dernière énergie les auteurs de cet acte odieux, lâche et abominable, perpétré contre des jeunes innocents»*. Il accuse *«les rebelles sécessionnistes»* d'être à l'origine de l'attaque et annonce l'ouverture d'une enquête.

Le Premier ministre Joseph Dion Ngute a organisé une réunion d'urgence et *«condamné fermement cet acte d'une rare cruauté perpétré sur des écoliers innocents dont le seul crime est d'avoir exercé leur droit à l'éducation»*.

Maurice Kamto, leader de l'opposition, a parlé d'*«horreur absolue»*. *«Combien de morts faut-il encore pour qu'une solution politique ramène la paix dans le NOSO (Nord-Ouest et Sud-Ouest, les deux régions anglophones)»,* a-t-il réagi.

Plusieurs voix de la société civile demandent, pour leur part, une enquête indépendante pour déterminer s'il s'agit de combattants sécessionnistes ou de miliciens, et l'ouverture d'un dialogue politique pour régler le conflit. C'est le cas de Maximilienne Ngo Mbe, directrice exécutive du réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (REDHAC).

A Kumba, certains se demandent pourquoi cette école qui a ouvert ses portes depuis le 5 octobre et qui avait pignon sur rue, n'était pas sous la protection des forces de l'ordre comme pour toutes les autres écoles… Le porte-parole du gouvernement a assuré, dans son communiqué, que c'est parce qu'elle *«a lancé ses activités à l'insu des autorités administratives compétentes»*.

En attendant, le gouvernement a promis une enquête sur ce massacre, et le Premier ministre a annoncé l'envoi sur place d'une délégation interministérielle qui va présenter aux familles endeuillées «le réconfort et le soutien du peuple camerounais».

Gaule D'AMBERT

GUINEE

Alpha Condé proclamé vainqueur de l'élection présidentielle

Le président guinéen sortant Alpha Condé a gagné la présidentielle avec 59% des voix remportant ainsi un troisième mandat «controversé». Son principal opposant Cellou Dalein Diallo, qui s'était unilatéralement proclamé vainqueur de l'élection présidentielle avant la publication des résultats provisoires a obtenu 33.5% des suffrages en se fondant sur les chiffres remontés par ses partisans. Ces résultats globaux, dont le vote s'est déroulé le 18 octobre 2020 ont été rendus publics le samedi 24 octobre par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) qui avait déjà commencé à publier les résultats circonscription par circonscription. Les dix autres candidats n'ont pas dépassé la barre fatidique des 5%.

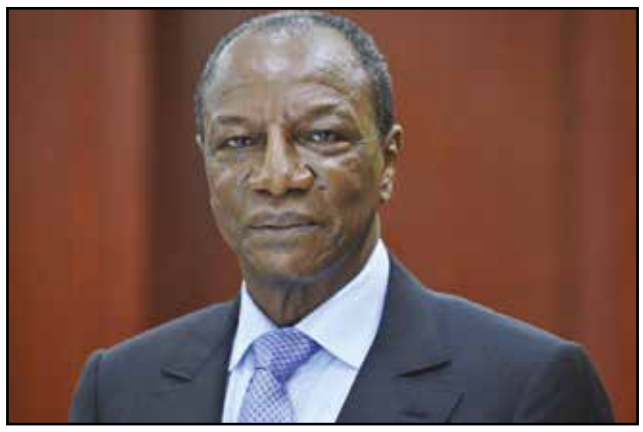

Alpha Condé

Cellou Dalein Diallo, dénonçant des irrégularités dans le scrutin, a dit qu'il ne reconnaissait pas les résultats publiés par l'organe chargé des élections, et qu'il comptait les contester. *«Nous allons protester contre le hold –up électoral par la rue. Nous sommes en train de constituer des dossiers, très difficilement puisque nos locaux sont occupés. On n'a pas accès à nos documents, mais nous allons quand même saisir la Cour constitutionnelle, sans trop nous faire d'illusion.»*, a-t-il déclaré à l'Agence France Presse (AFP). Cellou Dalein Diallo accuse le pouvoir d'avoir falsifié les résultats. Agé de 68 ans, déjà battu par Alpha Condé en 2010 et en 2015, il revendique 53% des suffrages.

Des affrontements meurtriers

Les tensions, déjà présentes pendant le mois précèdent le vote, se sont intensifiées. Conakry et d'autres villes sont ainsi en proie à des affrontements meurtriers entre jeunes supporteurs de Cellou Dalein Diallo et forces de l'ordre. Ces heurts ont fait au moins plus d'une dizaine de morts selon les autorités, l'opposition par contre en dénombre une trentaine.

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a appelé samedi à trouver une *«solution pacifique»*, par *«le dialogue»*, à la crise post-électorale, demandant au président réélu, Alpha Condé, ainsi qu'à son adversaire, Cellou Dalein Diallo, d'empêcher *«la violence»*.

L'éventualité d'un troisième mandat consécutif de Alpha Condé, 82 ans, a provoqué pendant un an un mouvement de contestation qui aura vu des dizaines de civils se faire tuer. La crainte d'une éruption de violence lors du vote était donc forte, dans un pays coutumier des confrontations politiques sanglantes.

En mars dernier, le président sortant avait présenté une nouvelle Constitution, dans laquelle il s'engageait à moderniser le pays, mais qui permettait aussi de ne plus limiter à deux le nombre de mandats successifs que peut exercer le président.

Déterminé à rétablir la vérité des urnes, le candidat de L'UFDG a décidé de saisir la Cour constitutionnelle pour invalider le verdict rendu par la CENI. En même temps Cellou Dalein Diallo a demandé à ses partisans de poursuivre les manifestations.

C'est dire qu'on est de plain-pied dans une crise post-électorale dont la résolution devrait nécessiter l'implication de la communauté internationale.

Face à cette situation, une mission conjointe de la CEDEAO, des Nations-Unies et de l'Union africaine est arrivée à Conakry le 25 octobre pour tenter de désamorcer la crise.

Affe MASS

ELECTIONS AUX SEYCHELLES

Wavel Ramkalawan élu au suffrage direct

L'élection présidentielle aux Seychelles a été remportée par un prêtre anglican, Wavel Ramkalawan, âgé de 59 ans, le 25 octobre 2020, marquant ainsi la première victoire de l'opposition depuis l'indépendance de l'archipel de l'océan Indien vis-à-vis de la Grande-Bretagne il y a plus de quatre décennies.

Le vainqueur qui est aussi le chef de la Limyon Demokratik Seselewa, ou l'Alliance démocratique des Seychelles, a obtenu suffisamment de voix au premier tour pour décrocher la présidence à sa 6è tentative. Soient, 54,9% des voix contre 43,5% de Danny Faure pour devenir le cinquième président des Seychelles. Après sa victoire, il a aussitôt appelé à l'unité. « Il est important de trouver comment nous pouvons réconcilier notre peuple pour aller de l'avant », a-t-il déclaré, pendant que ces sympathisants commençaient déjà à savourer cette victoire à Victoria, la capitale de ce pays.

Wavel Ramkalawan, président élu

L'opposition a également remporté les élections législatives qui se sont déroulées parallèlement au scrutin présidentiel. Le parti du président élu ayant remporté 25 sièges, soient les deux tiers du Parlement. Le parti United Seychelles n'a remporté que 10 sièges. L'opposition espérait sa première victoire présidentielle en 44 ans depuis l'indépendance. Tous les anciens présidents sont venus du parti United Seychelles et Ramkalawan a perdu la course de 2015 par seulement 200 voix.

Danny Faure, 58 ans, le titulaire qui se présentait sous le parti récemment rebaptisé United Seychelles et au pouvoir depuis 1977 a concédé sa défaite et a souhaité bonne chance à son successeur.

Le département d'Etat américain a salué l'élection comme « une autre étape majeure dans la démocratie aux Seychelles ».

L'économie des Seychelles a considérablement ralenti depuis le début de la pandémie et le chômage est passé à 6,3% selon les chiffres du Gouvernement. Le revenu moyen est parmi les plus élevés d'Afrique, mais l'Agence nationale des statistiques indique qu'environ 40% des Seychellois vivent dans la pauvreté en raison du coût élevé de la vie.

Alain-Patrick MASSAMBA

ISP imprimerie Saint-Paul s.a.

Direction générale
E-mails: ispbrazza2008@gmail.com
ftchingoutouandre@gmail.com
Tél: 06 494 60 93

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Directeur commercial:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul:
80 ans de savoir-faire à vous plaire.

DOYENNE SAINT PIE X (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Anatole Milandou a installé l'abbé Aristide Milandou comme curé doyen

Le parvis de l'église Notre-Dame des Apôtres de Sangolo pavoisé de chapiteaux pour la circonstance, a vibré de manière usuelle lors de la messe d'installation de l'abbé Aristide Milandou Diabankana, comme curé doyen du doyenné Saint Pie X, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. C'était dimanche 11 octobre 2020, 28e dimanche du temps ordinaire de l'Année liturgique A.

Aujourd'hui est un jour de grande fête, du fait que Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, est venu installer l'abbé Aristide Milandou, comme curé doyen du doyenné Saint Pie X», a déclaré le coryphée du jour, au début de la messe.

Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, au début, qui a transmis le témoin en cours de célébration au curé doyen après l'avoir installé, la messe a été concélébrée par plusieurs prêtres œuvrant dans le doyenné à l'instar des abbés Ander Ketiketi et Same Akomo Tchouah, vicaires de la paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo, et bien d'autres comme l'abbé Ginse Tambika Mbongolo, cérémoniaire adjoint de l'archevêque de Brazzaville. De nombreuses personnalités de divers rangs dont M. Dieudonné Antoine Ganga, ancien ministre et aîné de Mgr Anatole Milandou au Petit Séminaire Saint Paul de Mbamou, ont marqué de leur présence cette messe célébrée à ciel ouvert et animée par les chorales Epiphanie et Notre-Dame des Apôtres de Sangolo, la Schola populaire paroissiale ainsi que le chœur paroissial les Amis du

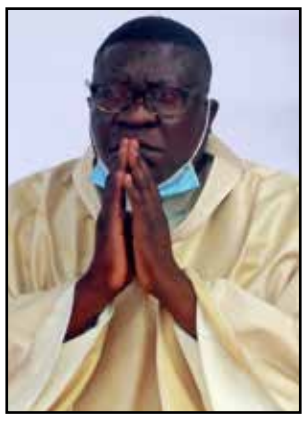

L'abbé Aristide Milandou ayant pris possession canonique de son siège de curé doyen

Grégorien.

C'est l'abbé Ander Ketiketi qui a présenté à l'archevêque et au peuple de Dieu, la biographie de l'abbé Aristide Milandou.

Prononçant son engagement, l'abbé Aristide Milandou Diabankana a promis qu'il gardera toujours la communion avec l'Eglise catholique tant dans les prises de parole que dans les manières d'agir. De même, il a poursuivi en disant: *«Par obéissance chrétienne, Mgr l'archevêque, je me conformerai à ce que les pasteurs déclarent en tant que docteurs et maîtres authentiques de la foi, ou décident en tant que chefs de l'Eglise. J'apporterai fidèlement mon aide à vous Mgr l'archevêque, à votre coadjuteur, pour que l'action apostolique qui doit s'exercer au nom de l'Eglise sous mon mandat, se réalise dans la communion de cette même Eglise.»*

Mgr Anatole Milandou et l'abbé Aristide Milandou

Une vue des participants à la messe

Dans son homélie extraite de l'évangile selon Saint Mat. 22, 1-14, Mgr Anatole Milandou a rappelé le sens de la parabole contenue dans cet extrait de l'évangile et a exhorté le peuple de Dieu à la pratique de la Parole de Dieu: *«Bons ou mauvais, Dieu nous appelle à son banquet, à son matanga. Bons ou mauvais, Dieu ouvre ses bras pour nous accueillir. Voilà le sens de la parabole que nous venons d'écouter. C'est un roi qui organise un mariage pour son fils donc pour le prince. Et voyez que dans cette parabole le prince, on n'en parle plus, la princesse, son épouse on n'en parle plus. Mais, il est plutôt question des serviteurs et des invités, et de ceux qu'on a invité. Voilà ceux qui deviennent importants dans cette parabole, en quoi faisant? Parce que ceux qui ont été invités au matanga, aux noces, au banquet ne sont pas là, ne sont pas venus. Ils se sont excusés. Ah moi, j'ai mes champs à cultiver, j'ai mon commerce... Donc, ils se sont excusés. Chers frères et sœurs ! Mettons en pratique la Parole de Dieu. Dieu nous appelle tous sans exception, quel que soit ce que soit ce que nous sommes. Même si nous sommes tous appelés, la condition que Dieu nous donne: «Pratiquons le bien, purifions nos cœurs, faisons le bien entre nous»* Voilà la condition que Dieu nous donne pour entrer dans son royaume. Au terme de sa prédication l'archevêque a interpellé les prêtres, le curé doyen notamment, à veiller sur les archives, les registres, aux notifications.

A signaler qu'à la même date et à la même heure, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a installé le curé doyen du doyenné Sainte Anne, en la basilique Sainte Anne du Congo.

Après l'homélie a eu lieu l'exécution du rite de la prise de possession canonique du doyenné, marqué par la profession de foi (récitation du credo), la vêture de la chasuble et l'installation du curé doyen sur le fauteuil de la présidence de la messe, poursuivant ainsi la présidence de l'eucharistie en lieu et place de l'archevêque.

Dans son mot de remerciements, l'abbé Aristide Milandou a témoigné sa profonde gratitude à l'archevêque pour le choix et la confiance manifestée en sa modeste personne: *«Il ne s'agit donc pas pour moi Mgr d'un mérite résultant de la satisfaction à un quelconque examen d'Etat ecclésiastique mais d'une marque de confiance pour une responsabilité de service pastoral».*

Dans son ultime intervention, Mgr Anatole Milandou a remercié l'abbé Aristide Milandou d'avoir accepté cette charge et a invité les prêtres du doyenné à être présents aux réunions du doyenné: *«J'invite surtout les prêtres de ce doyenné, chaque fois qu'ils sont appelés au doyenné, qu'ils s'y rendent. C'est là qu'on discute des problèmes propres à cette zone pastorale. Même si nous sommes dans la même ville, mais les mentalités diffèrent. J'invite donc les prêtres à être présents aux réunions du doyenné pour parler des problèmes propres à ce doyenné et y apporter des solutions.»*, a conclu l'archevêque.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Qui est l'abbé Aristide Milandou Diabankana?

Né le 31 août 1969, à Brazzaville, d'une famille chrétienne, ordonné prêtre le 9 août 1998, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, avec son frère aîné, l'abbé Jean Paul Diakondoua Sina, l'abbé Aristide a assumé tour à tour les charges de secrétaire-chancelier de l'archevêché de Brazzaville auprès de Mgr Barthélemy Batantu, vicaire à Sainte Anne du Congo et de curé dans le groupement paroissial de Saint Jean Baptiste de Talangaï. Envoyé en mission d'études par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, au Cameroun, en Italie et en France, l'abbé Aristide Milandou est rentré au pays en 2015, avec un doctorat en philosophie et un master II en pastorale catéchétique. Depuis septembre 2015, jusqu'à ce jour, l'abbé Aristide Milandou est curé de la paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo. Au début de cette année pastorale, il a été nommé curé doyen du doyenné Saint Pie X, regroupant les paroisses de cette zone pastorale: paroisse Saint Pie X de l'OMS, paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo, paroisse Notre-Dame du Suffrage de Moussosso, paroisse Saint Ambroise de Nkozo, communauté paroissiale de Ngampoko.

C.M.S
CATHERINE MULTI-SERVICES

TRANSIT- TRANSPORT TERRESTRE ET MARITIME
- CONSIGNATION DE NAVIRES
PRESTATION DE SERVICES ON-OFF SHORE
SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS
RCCM CG /PNR/19B166 - NIU : M2019110000461167 –
Compte BCH N° 10120001459 – 71
Adresse: 100, Avenue Marien Ngouabi - Immeuble Hankira 2
Centre-ville
Tél: (+242) 05 044 39 04 / 05 044 39 07 - Pointe-Noire
– République du Congo

CATHERINE MULTI-SERVICES
SOCIETE TRANSIT, DE CONSIGNATION DES NAVIRES, DE TRANSPORT TERRESTRE ET MARITIME

Au capital de: un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: 100, Avenue Marien Ngouabi- Immeuble Hankira 02, Centre-Ville, République du Congo.

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE CATHERINE MULTI-SERVICES

Conformément à la loi, il a été constitué, le 11 Avril 2019, une société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, CATHERINE MULTI-SERVICES (CMS) dont les statuts reçus le 18 Mars 2019 Par Maitre Guy Parfait MOUKOUITI , Notaire titulaire d'un office en la résidence de Pointe-Noire, ET ont été enregistrés au Bureau de L'Enregistrement, Domaines et Timbres de Pointe-Noire, le même jour sous le folio 053/1, N°2134.

Denomination: CATHERINE MULTI-SERVICES
Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Apports en Numéraire: Lors de la constitution, l'associé unique a apporté à la société la somme de un million (1.000.000) de Francs CFA.
Siège Social: 100, Avenue Marien Ngouabi- Immeuble Hankira 02, Centre-Ville, République du Congo.
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Le Transit, la Consignation des Navires, Transport terrestre et maritime
- Prestation des services on et offshore, Audit et conseil;
- Agriculture et élevage ;
- Manutention et gardiennage.
Durée: Quatre-vingt-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM.
Gérance: Monsieur Castiau Jean Michel MABIALA, demeurant à Pointe-Noire, République République du Congo, agissant en qualité de Directeur Gérant.
Dépôt au greffe: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier de Pointe-Noire sous le numéro: RCCM CG/PNR/19B166 du 11Avril 2019

Pour insertion légale,

Le Gérant.

REMERCIEMENTS

M. Alphonse Ngatsongo (Nguilla) remercie les familles: Ngala Ottalé, Ngala Ilanga et Dimi Oyo, la chorale Sainte Odile de la paroisse Notre-Dame des Victoires (Sainte Marie) de Ouenzé, les parents, amis et connaissances, en général, et en particulier le Président de la République, le Vénérable Gabriel Oba Apounou, pour leur assistance morale, physique, matérielle et spirituelle, lors du décès de sa mère, Emilienne OYOMBI ISSONGO, survenu le mercredi 23 septembre 2020, à Brazzaville. Sa mise en terre a eu lieu le jeudi 15 octobre 2020, au cimetière d'Oyo.

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de sa profonde gratitude.

OMOA CONGO SARLU
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège Social: 37, Avenue Auxence Ickonga, Immeuble Loukoki,
en diagonale de LEDGER Hôtel, B.P.: 13046, Brazzaville-
République du Congo
RCCM CG-BZV-02-2007-B-13-00123

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique statuant dans le cadre de l'Assemblée Générale à caractère mixte, en date du 15 juin 2020, enregistré à Brazzaville (recette EDT La Plaine) le 05 octobre 2020, sous le numéro 3286, folio 180/1, il a notamment été décidé la continuité de l'activité selon les dispositions de l'article 372 de l'acte uniforme OHADA.
Dépôt du procès-verbal des décisions de l'Associé unique a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par procès-verbal de dépôt en date du 08/10/2020.

Pour avis,
L'Associé unique.

VATICAN

Mgr Antoine Kambanda sera créé cardinal au prochain consistoire

Au terme de la prière de l'Angélus de ce dimanche 25 octobre, le Pape François a annoncé la tenue d'un consistoire ordinaire le samedi 28 novembre prochain, à la veille du 1er dimanche de l'Avent, afin de créer treize nouveaux cardinaux, venant d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du Nord.

Treize nouveaux cardinaux pour l'Église, dont neuf de moins de quatre-vingts ans et donc ayant droit de participer à un futur conclave, auxquels s'ajoutent quatre prélats de plus de quatre-vingts ans, qui seront donc non-électeurs. Telle est l'annonce, comme toujours par surprise, que le Pape François a faite à la fin de l'Angélus, ce dimanche 25 octobre, communiquant aux fidèles sur la place Saint-Pierre et à ceux connectés dans le monde entier la création de ces nouveaux cardinaux.

Deux cardinaux appartiennent à la Curie romaine, il s'agit de Mgr Mario Grech, originaire de l'île de Malte, secrétaire général du Synode des évêques depuis le 16 septembre 2020 et de Mgr Marcello Semeraro, évêque d'Albano depuis 2004 et préfet de la Congrégation pour la cause des Saints depuis le 15 octobre dernier. Le Pape a unis à eux six pasteurs de l'Église dans le monde: Mgr Antoine Kambanda, archevêque de Kigali au Rwanda depuis novembre 2018, Mgr Wilton Daniel Gregory, archevêque de Washington depuis le 4 avril 2019, Mgr Jose Fuerte Advincula, archevêque de Capiz aux Philippines depuis 2011, Mgr Celestino Aós Braco, ofm cap., archevêque de Santiago du Chili depuis décembre 2019, Mgr Cornelius Sim, vicaire apostolique de Bruneï depuis 2004, Mgr Augusto Paolo Lojudice, archevêque de Sienne Colle di Val d'Elsa - Montalcino en Italie depuis mai 2019. À leurs côtés, le Pape a décidé de créér cardinal le père Mauro Gambetti, ofm conv., actuel custode du couvent des Franciscains d'Assise.

Outre ces neufs cardinaux, le Pape François a également décidé de conférer la barette cardinalice à quatre autres prélats âgés de plus de 80 ans, et qui ne seront donc pas électeurs en cas de conclave. Il s'agit de Mgr Felipe Arizmendi Esquivel, évêque émérite de San Christobal de Las Casas, au Mexique, de Mgr Silvano Tomasi, nonce apostolique, ancien observateur du Saint-Siège auprès des Nations-Unies à Genève et actuellement détaché auprès du Dicastère pour le service du développement humain intégral, du père Raniero Cantalamessa, moine capucin et prédicateur de la Maison Pontificale ainsi que de Mgr Enrico Feroci, recteur du sanctuaire du Divin Amour, situé près de Rome.

Gislain Wilfrid BOUMBA

MGR ANTOINE KAMBANDA, ARCHEVÊQUE DE KIGALI

«Cardinal c'est à la fois une joie, une grande charge et un défi»

L'archevêque de Kigali, Mgr Antoine Kambanda fait partie des 13 nouveaux Cardinaux que le Pape François va créer, lors du consistoire ordinaire prévu le samedi 28 novembre prochain, à la veille du premier dimanche de l'Avent. Il parle de comment il a accueilli cette nomination. Entretien.

Vous avez été nommé par le Pape dans la liste des 13 cardinaux qu'il va créer lors du consistoire du 28 novembre prochain. Comment avez-vous appris cette nouvelle et quelle a été votre réaction?

**Cela a été une grande surprise pour moi. Je ne m'y attendais pas. J'étais dans mes activités de la vie ordinaire, jusqu'à ce que quelqu'un m'a téléphoné. Je n'y croyais pas. Mais, par la suite, j'ai entendu l'annonce lors de l'Angélus du Pape. C'est une surprise pour moi. Je remercie le Seigneur, car il est l'auteur de l'histoire, l'histoire en général ou l'histoire personnelle. Je n'avais jamais rêvé d'être Cardinal. C'est le Seigneur qui l'a voulu. Comme le dit l'Evangile d'aujourd'hui (dimanche 25 octobre 2020. Ndlr), j'aime le Seigneur et j'ai consacré ma vie à travailler pour lui. Être Cardinal me donne l'opportunité de travailler beaucoup plus pour le Seigneur. Je remercie beaucoup le Saint-Père qui m'a confié cette charge. J'aime l'Eglise, j'aime travailler pour l'Eglise et cela me donnera l'occasion de travailler beaucoup plus pour elle.

Votre pays, le Rwanda, a connu une période difficile de génocide. Aujourd'hui, ce pays a encore besoin de panser les plaies et de vivre la réconciliation. Quels défis sentez-vous comme futur Cardinal, au moment où également le Pape vient de publier son encyclique «Fratelli tutti», comment vivre cette réalité dans votre nouvelle responsabilité de Cardinal?

**Nous venons d'effectuer un cheminement de 26 ans après le génocide. Et nous avons beaucoup travaillé pour la réconciliation. Ça faisait très mal de voir une communauté catholique et chrétienne déchirée, s'entretuer jusqu'au génocide. Nous remercions le Seigneur pour le cheminement que nous avons fait jusque-là. Actuellement, nous avons quand-même atteint un niveau de réconciliation et d'unité et l'encyclique du Pape *«Fratelli tutti»* a été bien accueilli au Rwanda. Nous la méditions et l'approfondissons. L'encyclique va renforcer et faciliter notre travail pastoral dans la réconciliation. C'est maintenant un défi pour moi, il y a ce rôle dans l'évangélisation, au sein de l'Eglise universelle: je pourrais aussi témoigner de mes contributions, de ce qu'on pourrait partager avec les autres qui souffrent également beaucoup de conflits violents et de déchirements des communautés.

Le 7 mai 2013, vous avez été nommé Evêque de Kibungo. Le 19 novembre 2018, vous avez été nommé par le Pape François comme Archevêque de Kigali. Et maintenant, vous êtes Cardinal de l'Eglise universelle, donc au-delà de Kigali et du Rwanda. Est-ce que vous mesurez la grandeur de cette charge et la confiance que l'Eglise vous accorde?

**Je remercie le Seigneur pour cette grâce qui fonctionne dans son Eglise, confrontée actuellement à plusieurs défis. Nous devons donc beaucoup travailler pour transmettre et faire comprendre le message du salut. C'est à la fois une joie, une grande charge et un défi.

Mgr Antoine Kambanda, archevêque de Kigali/Rwanda, futur Cardinal. Photo d'archives

Vous serez donc le premier Cardinal de votre pays?

**Oui. Dans l'histoire du Rwanda, je suis le premier Cardinal. Dans l'ACEAC (Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale. NDLR), c'est-à-dire le Rwanda, la RDC et le Burundi, nous n'avions que le Cardinal de la RDC. Maintenant, c'est une grande joie pour la Région des Grands Lacs et pour l'ACEAC d'avoir un deuxième Cardinal.

Quel message pouvez-vous adresser à vos compatriotes du Rwanda pour cette joie d'avoir un premier Cardinal et aussi pour cette Région des Grands Lacs qui a besoin, comme vous l'avez dit, d'un grand message de réconciliation?

**Je remercie beaucoup les collègues évêques du Rwanda et de l'ACEAC pour la collaboration, la solidarité et le travail que nous faisons. Si le Pape m'a nommé Cardinal, c'est aussi grâce à la foi, au travail et à la pastorale de toute la communauté. Je les rassure de ma collaboration et de ma solidarité, surtout pour la paix et la réconciliation dans la région. Nous vivons des temps de tensions, mélangés avec la pandémie de Covid-19. Comme pasteurs, nous avons besoin de guider les gens dans la paix et la fraternité. Dans ce cadre, l'encyclique *«Fratelli tutti»* va nous éclairer et beaucoup nous aider dans notre pastorale de réconciliation et de fraternité dans la région.

Propos recueillis par
Jean-Pierre BODJOKO
Responsable du programme Français-Afrique à Radio Vatican

PAROISSE JESUS RESSUSCITE ET DE LA DIVINE MISERICORDE (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Messe en mémoire du Père Jan Czuba

Dans une circulaire adressée aux prêtres diocésains, religieux, et aux communautés religieuses, père Bogdan Piotrowski, curé de la paroisse, les invite à participer à la messe en mémoire du père Jan Czuba, assassiné à Loulombo. Ci-après l'intégralité de cette circulaire.

«Nous vous invitons cordialement à se joindre à nous ce mardi 27 octobre 2020 pour une célébration eucharistique en souvenir du Père Jan Czuba, assassiné à Loulombo, le 27 octobre 1998. Cette messe d'action de grâces qui commémore le 22e anniversaire de sa mort sera célébrée ce mardi 27 octobre 2020, à 17h 00 par l'abbé Karol Kuzma, le plus jeune prêtre missionnaire polonais œuvrant actuellement au Congo.

Avec tout notre respect ainsi que nos remerciements pour votre proximité fraternelle.»

VIENT DE PARAÎTRE

«L'Eglise catholique au Congo-Brazzaville: des origines à nos jours» d'Armand Brice Ibombo

L'abbé Armand Brice Ibombo, actuel secrétaire de la Conférence épiscopale du Congo, vient d'enrichir sa gibecière bibliographique d'un nouvel ouvrage qui donne de contempler le panorama historique de l'Eglise catholique en République du Congo. Ce volume de 214 pages édité par L'Harmattan-Paris, a bénéficié de la préface de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala.

Prêtre et historien, Armand Brice Ibombo cerne la vie macrosociale, structurelle et missionnaire de l'Eglise catholique post-centenaire du Congo-Brazzaville depuis ses débuts jusqu'au tout dernier événementiel, notamment l'érection par le Pape François de trois provinces ecclésiastiques.

Abbé Armand Brice Ibombo

L'enjeu de cette étude est principalement de tirer les leçons du passé pour mieux être conséquent dans l'instant présent, et par conséquent construire l'avenir avec plus de maturité et d'efficacité dans l'acte d'évangélisation. Comme le dit souvent l'archevêque métropolitain, Mgr Anatole Milandou, il faut savoir revenir au carrefour pour avancer avec plus d'assurance et de lucidité. Autrement, ne pas oublier les racines par lesquelles nous avons émergé. Ici il s'agit en l'occurrence des zélés et audacieux missionnaires spiritains pionniers de cette Eglise locale, mater et magistère, qui nous porte. Combien nous leur sommes redevables! Combien tout de même leur mémoire, dans leur martyre blanc ou rouge, semble fugace et sans épaisseur à travers nos professions de foi! Et pourtant ces missionnaires spiritains sont nos ancêtres; je dirais même par digression, nos vrais ancêtres. Dans cet ouvrage, l'abbé Armand Brice Ibombo a le mérite de nous faire remémorer le geste missionnaire qu'ils ont témoigné, avec leurs limites et erreurs sans doute, mais surtout nantis d'une sincère volonté de faire de nos arrières-parents des véritables disciples du Christ.

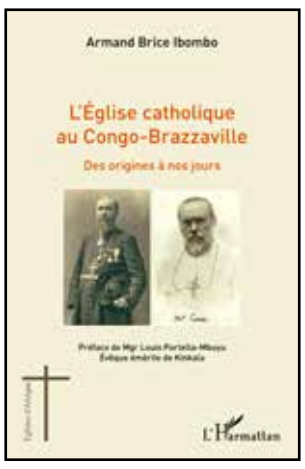

Couverture du livre

Mgr Portella ne cache pas sa gratitude à l'endroit de l'abbé Ibombo au sujet de cet outil de science et d'évangélisation. Il affirme en effet dans sa préface: *«C'est avec une grande admiration et dans l'action de grâce que l'on peut parcourir cette épopée missionnaire, émaillée de tant d'initiatives apostoliques à la fois audacieuses et héroïques, œuvres des pionniers de l'évangélisation dans notre pays. Comme l'avait si bien exprimé la Conférence épiscopale du Congo, à l'occasion de la célébration du premier centenaire de cette évangélisation en 1983, il s'agit d'un «travail apostolique ardu et ininterrompu»* dont le fruit est *«cette jeune Eglise congolaise que nous formons tous: clergé, religieux, religieuses, et fidèles de toutes origines claniques et ethniques»* (page 11).

Le livre compte en effet sept chapitres: «Le Congo précolonial» (Pp.21-27); *«L'évangélisation du royaume Kongo (XVe-XIXe siècles)»* (Pp.29-45); *«Les missions de l'époque coloniale»* (Pp. 51-84); *«L'évangélisation dans le Vicariat de Loango»* (Pp.89-101); *«L'évangélisation dans le Vicariat du Haut-Congo»* (Pp.103-120); *«Naissance du clergé indigène et des religieuses indigènes»* (Pp.121-127); et enfin *«L'Eglise du Congo aujourd'hui»* (Pp. 133-139).

Dans ce tout dernier chapitre, l'abbé Ibombo donne un aperçu général des trois archidiocèses actuels et leurs diocèses suffragants. Mais, il y aborde aussi les défis majeurs qui pointent à l'horizon, notamment la position de l'Eglise face aux sectes (une position qui doit être sans ambiguïté), le rapport interreligieux avec l'Islam, le défi du bon usage des réseaux sociaux et des mass médias, la paupérisation croissante en contraste aux atouts actuels, la famille face aux antivaleurs, la politique au service de la vie et de l'intérêt général, et bien d'autres défis.

Déjà vendu en France à 22, 50 euros, le livre sera disponible au Congo avant la fin de l'année.

Aubin BANZOUZI

CALL FOR CANDIDATES

Position title	Special Projects Manager	Supervises (Direct Reports) • All special projects under development and administrative issues relating to the Park Management Unit
Location	Odzala Kokoua National Park, Republic of Congo	
Reports to	Park Manager	
Starting date	1srt of January 2021	

Background: Odzala Kokoua Foundation is the management entity of Odzala National Park, RC. The Foundation is directly affiliated to African Parks Network who is a non-profit organisation that takes total responsibility for the rehabilitation and long-term management of national parks in partnership with governments and local communities.
Job overview: The Special Projects Manager primarily assists the Park Manager with administrative aspects, including report writing, proposal preparation and supports various departments in technical and administrative issues where required. The nature of the position will require close coordination with various departments in the Park on a broad range of aspects.

Key Responsibilities:
• **Donor Reporting and Proposal Writing:** Both large governmental entity funding (EU, UNESCO, INL etc.) as well as private donors and smaller grants. Odzala has a portfolio of 12-14 grants.
• **Internal Reporting and Administration:** Assist with the compilation of AP annual, monthly and weekly reports; 5-Year Business Plans and other strategic documents; administrative documents needed for Board Meetings etc.
• **Monitoring and Evaluation:** implement and coordinate monitoring systems to assess performance and facilitate timely and accurate reporting.
• **Partnership Management:** Maintain, foster and expand partnerships with key players in Northern Congo (conservation and development NGOs, logging concessions, etc.).
• **Donor Engagement:** Conduct donor site visits and assist fundraising team at Head Office when needed.
• **Visibility:** Ensure the visibility of Odzala at a national level through various initiatives and events, in coordination with the head of the Liaison Office.
• **Team Management:** Assist with HR development strategy and support the development of local skills where needed.
• **Media and Marketing:** in coordination with the head of the Liaison Office - supply required information/content for the AP Odzala website and AP social media; provide necessary information relating to the Park to tourists/ journalists/visitors;
• Administrative Support where needed (official correspondence etc.).

Key relationships: 1. Park Manager 2. Park Management Unit 3. Funding and Institutional Grant Managers at AP 4. Local government and technical partners 5. Stakeholders and donors	**Competencies, qualifications and experience needed for the role:** 1. Experience in Grant management, report and proposal writing (EU experience is an advantage). 2. Team and Project Management skills 3. Adaptability to constantly changing environments 4. Fluent in French and English (both written and spoken) 5. Administrative and computer skills 6. Diplomacy and ability to build good relations 7. Attention to details 8. Punctuality

Qualifications:
Degree in conservation science; Master in Administration/ business degree.
Language Skills:
French/ English: Spoken, written (Required)
Application process:
Applications including a detailed CV, a cover letter and copies of the diplomas must be sent before 15 November 2020 to: rh.odzala@africanparks.org with a copy to: pnok@africanparks.org

Shortlisted candidates will then be invited to an interview.

OFFRE D'EMPLOI

Titre du Poste	Responsable des Projets Spéciaux	**Supervise** • Tous les projets spéciaux en cours de développement et les questions administratives relatives à l'Unité de Gestion du Parc (UGP)
Localisation	Parc National Odzala Kokoua, République du Congo	
Rapporte à	Directeur du Parc	
Commence le	1er janvier 2021	

Contexte: La Fondation Odzala Kokoua est l'entité de gouvernance du Parc National d'Odzala, en République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks (AP), une organisation à but non lucratif qui assume l'entière responsabilité de la réhabilitation et de la gestion à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.
Description du poste: Le responsable des projets spéciaux assiste principalement la Direction du Parc pour les aspects administratifs, notamment la rédaction de rapports et la préparation de propositions de subventions, et soutient divers services pour les questions techniques et administratives, lorsque nécessaire. La nature du poste exigera une coordination étroite avec les différents départements du Parc sur un large éventail d'aspects.
Responsabilités clés:
• **Rapportage pour les bailleurs et rédaction de propositions de subventions:** concerne aussi bien les grandes organisations gouvernementales (UE, UNESCO, INL, etc.) que les donateurs privés et les petites subventions. Odzala dispose d'un portefeuille de 12 à 14 subventions.
• **Rapportage interne et administratif:** Aider à la compilation des rapports annuels, mensuels et hebdomadaires pour le siège; des plans d'affaires quinquennaux et autres documents stratégiques; des documents administratifs nécessaires pour les réunions du Conseil d'administration de la Fondation, etc.
• **Suivi et évaluation:** mettre en œuvre et coordonner les systèmes de suivi pour évaluer les performances et faciliter la production de rapports précis et en temps utile.
• **Gestion des partenariats:** Maintenir, favoriser et étendre les partenariats avec les acteurs clés du Nord du Congo (ONG de conservation et de développement, concessions forestières, etc.)
• **Engagement des donateurs:** Organiser des visites sur site pour les donateurs et aider l'équipe de levée de fonds du siège en cas de besoin.
• **Visibilité:** Assurer la visibilité d'Odzala au niveau national par le biais de diverses initiatives et événements, en coordination avec le Chef du bureau de liaison.
• **Gestion de l'équipe:** Aider à la stratégie de développement des ressources humaines et soutenir le développement des compétences locales si nécessaire.
• **Médias et marketing:** en coordination avec le Chef du bureau de liaison, fournir les informations et le contenu nécessaires pour la page Odzala du site internet d'AP et les médias sociaux AP; fournir les informations nécessaires relatives au Parc aux touristes/journalistes/visiteurs;
• Soutien administratif si nécessaire (correspondance officielle, etc.).

Les relations Clés: 1. Directeur du Parc 2. Unité de Gestion du Parc (UGP) 3. Les responsables de comptes pour les différents bailleurs au niveau du siège AP 4. Les autorités locales et les partenaires techniques 5. Les diverses parties prenantes et bailleurs de fonds	**Compétences, qualifications et expérience requises pour le poste:** 1.Expérience dans la gestion de subventions, la rédaction de rapports et de dossiers de subventions (la connaissance de l'UE est un avantage) 2. Compétences en matière de gestion d'équipes et de projets 3. Adaptabilité à des environnements en constante évolution 4. Maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé) 5. Compétences administratives et informatiques 6. Diplomatie et capacité à établir de bonnes relations 7. Attention aux détails 8. Ponctualité

Qualifications: Diplôme en sciences de conservation; Master en Administration / Commerce.
Compétences Linguistiques:
Français / Anglais: Parlé, écrit (Obligatoire)
Dossier de Candidature:
Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et les copies des diplômes, doivent être adressées avant le 15 novembre 2020 à l'adresse: rh.odzala@africanparks.org avec copie à: pnok@africanparks.org

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer un entretien.

CALL FOR CANDIDATES

Position title	Research & Monitoring Manager	
Location	Odzala Kokoua National Park, Republic of Congo	
Reports to	Park Manager	
Starting date	1st of January 2021	

Background: Odzala Kokoua Foundation is the management entity of Odzala National Park, RC. The Foundation is directly affiliated to African Parks Network who is a non-profit organisation that takes total responsibility for the rehabilitation and long-term management of national parks in partnership with governments and local communities.

Job overview: The Research & Monitoring Manager is in charge of coordinating and implementing all conservation and habitat management strategies within OKNP and its periphery, in line with the Research & Monitoring framework and to efficiently inform park management decisions.

Key Responsibilities:
• Advise and support the park management on anti-poaching planning and areas to implement patrols in the park and its periphery;
• Monitor the implementation of conservation activities / ecological monitoring across the park, including wildlife surveys, health monitoring of great apes and camera trap surveys;
• Plan and implement the required studies to support other departments (Law Enforcement, Tourism & Commercial Development) as described in the business plan;
• Plan and coordinate potential specie reintroduction;
• Plan and implement a Fire Management Plan (FMP);
• Design an implement plans to habituate the game in the identified tourism zones, including two gorilla groups;
• Assist researchers working in the park;
• Record the phenology, meteorology and limnology throughout the park;
• Deliver monthly, quarterly and annual activity reports to park management;
• Manage a team of 30+ ecomonitors, trackers and research assistants;
• Ensure strategic and operational planning of all research and monitoring activities,
• Ensure sound budget follow-up (no over nor underspending);
• Ensure the compliance with AP SOPs in all activities;

Key relationships: 1. Park Manager 2. Park Management Unit 3. AP Head of Science support 4. Technical partners and government agencies	**Competencies, qualifications and experience needed for the role:** • Strong proven experience in research and conservation, ideally in Central Africa 2. Team and project management skills 3. Adaptability to Changing Environments 4. Fluency in English and French (written and spoken) 5. Administrative and computer skills 6. Diplomacy and ability to build good relationships 7. Attention to detail 8. Punctuality 9. A private pilot licensen is highly beneficial 10. Lingala is highly beneficial.

Qualifications:
University degree in Nature Conservation, PhD in Forest Science,
Language Skills:
French/ English: Spoken, written (Required)
Application process:
Applications including a detailed CV, a cover letter and copies of the diplomas must be sent before 15 November 2020 to: rh.odzala@africanparks.org with a copy to: pnok@africanparks.org

Shortlisted candidates will then be invited to an interview.

OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste	Responsable Recherche & Monitoring	**Supervise** • Toutes les activités de recherche et de surveillance entreprises dans le parc et sa périphérie • Ecomoniteurs • Stagiaires de recherche • Chercheurs actifs dans le parc
Localisation	Parc National d'Odzala Kokoua, République du Congo	
Rapporte à	Directeur du Parc	
Date de début	1er janvier 2021	

Contexte: La Fondation Odzala Kokoua est l'entité de gouvernance du Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), en République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks (AP), une organisation à but non lucratif qui assume la responsabilité totale de la réhabilitation et de la gestion à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.
Description du poste: Le Responsable Recherche & Monitoring est chargé de coordonner et de mettre en œuvre toutes les stratégies de conservation et de gestion de l'habitat au sein du PNOK et de sa périphérie, conformément au Plan de recherche et monitoring, et d'éclairer efficacement les décisions de gestion du parc.
Principales responsabilités:
• Mettre à jour, gérer et superviser la mise en œuvre du Plan de recherche et monitoring
• Conseiller et soutenir la direction du parc sur la planification de la lutte anti-braconnage et les zones de mise en œuvre des patrouilles dans le parc et sa périphérie;
• Surveiller la mise en œuvre des activités de conservation et de surveillance écologique dans l'ensemble du parc, y compris les inventaires fauniques, la surveillance de la santé des grands singes et les relevés des pièges à caméras;
• Planifier et mettre en œuvre les études requises pour appuyer les autres départements de l'UGP (application de la loi, tourisme et développement commercial) tels que décrits dans le plan d'affaires;
• Planifier et coordonner la réintroduction potentielle d'espèces;
• Planifier et mettre en œuvre un plan de gestion des feux ;
• Concevoir et mettre en œuvre un plan pour habituer la faune dans les zones touristiques identifiées, y compris les groupes de gorilles;
• Superviser et soutenir toutes les activités de recherche dans le parc;
• Enregistrer la phénologie, la météorologie et la limnologie dans l'ensemble du parc;
• Mettre à la disposition de la direction du parc des rapports d'activité mensuels, trimestriels et annuels;
• Gérer une équipe de plus de 30 écomonitors, pisteurs et assistants de recherche;
• Assurer la planification stratégique et opérationnelle de toutes les activités de recherche et de suivi;
• Assurer un suivi budgétaire efficace (pas de dépassement ni de sous-dépenses);
• Assurer le respect des procédures standard d'opération d'AP dans la mise en œuvre de toutes les activités;
• Réalisation des objectifs et cibles conformément au plan d'affaires validé;
• Proposer et soumettre un projet de plan de recherche en cohérence avec les objectifs ou buts visés par le Parc,

Relations clés: 1. Directeur du parc 2. Unité de gestion du parc 3. Responsable scientifique AP 4. Partenaires techniques et organismes gouvernementaux	**Compétences, qualifications et expérience nécessaires pour le poste :** 1. Solide expérience éprouvée en recherche et conservation, idéalement en Afrique centrale 2. Compétences en gestion d'équipe et de projet 3. Adaptabilité à des environnements en constante évolution 4. Maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé) 5. Compétences administratives et informatiques 6. Diplomatie et capacité à établir de bonnes relations 7. Attention aux détails 8. Ponctualité 9. Une licence de pilote privé est un plus 10. La maîtrise du lingala est un plus

Qualifications: Diplôme universitaire en science de Conservation de la Nature, Doctorat en sciences forestière, PhD
Compétences Linguistiques:
Français / Anglais: Parlé, écrit (Obligatoire)
Dossier de Candidature: Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et les copies des diplômes , doivent être adressées avant le 15 novembre 2020 à l'adresse: rh.odzala@africanparks.org avec copie à: pnok@africanparks.org

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer un entretien.

DÉPARTEMENTS DE LA BOUENZA ET DU POOL

L'U.E. appuie le développement des groupements agro-pastoraux

Après la foire-exposition des produits dérivés du manioc organisée par le PAM le 15 octobre dernier à Madingou (Bouenza), l'ambassadeur de l'Union européenne (U.E.) en République du Congo, Raul Mateus Paula, a, dans l'après-midi, visité dans le cadre du Projet de renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole en République du Congo (RECAFIP II) des étangs réalisés par un bénéficiaire indépendant dans le quartier Bacongo, à quelques encablures de la ville (étang de dérivation) et par le Groupement solution Food de Tenzi qui, lui, fait de la pisciculture extensive en étang de barrage en milieu rural.

Mateus Paula et sa délégation devant un étang poissonneux en dérivation

Cofinancé par l'U.E. à hauteur de 1. 096. 000 euros, le RECAFIP II est conjointement réalisé par l'ONG française Apdra et le Forum pour la promotion des groupes ruraux (FPGR). Il a pour objectif global de renforcer les capacités des acteurs de la société civile et des autorités locales de la filière piscicole, pour qu'ils soient à même de participer à la diversification du tissu économique, à travers le développement d'une pisciculture agro écologique familiale visant le marché de consommation.

Le projet est la suite d'une première phase dont les bénéficiaires ont été des acteurs piscicoles de la Bouenza et du Pool. Il a pour ambition d'appuyer 300 pisciculteurs; de former et d'organiser 30 acteurs pour offrir des services liés à la commercialisation du poisson produit; de former et de renforcer 100 artisans locaux; de renforcer six cadres de l'ONG partenaire; de former neuf agents de l'Etat aux techniques d'aménagement des étangs et d'élevage piscicole (CSA); de structurer et de former trois fédérations des pisciculteurs et de produire, à partir de la 3e année à compter du démarrage du projet, 60 tonnes de poisson chaque année.

Mis en œuvre dans les départements de la Bouenza, du Pool et de la Lékoumou, le projet a une durée de 48 mois. Il a commencé le 4 avril et entend spécifiquement organiser la chaîne de valeur piscicole en mettant l'accent sur la production et la distribution locales du poisson issu des étangs et partant, augmenter la production par un conseil de proximité adapté au contexte des nouveaux producteurs.

Appréciant les résultats déjà tangibles, Raul Mateus Paula a indiqué que le Congo a énormément des possibilités, notamment dans la Bouenza. Aussi a-t-il encouragé les bénéficiaires à la persévérance pour que soit diversifiée l'économie nationale. Daouda Bambara, coordonnateur du projet, estime que le RECAFIP II bien mené est une contribution non négligeable à la diversification de l'économie à travers la valorisation de la pisciculture comme activité créatrice d'emplois.

La visite s'est poursuivie le 16 octobre dans une ferme pilote du Groupement agropastoral de Mindouli (GAPM), une coopérative soutenue dans le cadre du projet de structuration des organisations de la société civile agricole du Pool pour la diversification économique et le développement rural inclusif (Oscagri-Pool). Raul Mateus Paula et sa délégation y ont visité un atelier artisanal de fabrication d'aliments de bétail destiné à fournir les éleveurs de la contrée et un élevage de porcs et de volaille qui a fort réjoui le diplomate européen.

Bien avant d'arriver au siège du GAPM, le chef de la Délégation de l'U.E. a remis, en présence de Jean-Claude Miassoba, vice-président du Conseil départemental du Pool, le bâtiment qui servira de silo pour stocker le maïs produit par les paysans de Kindamba-Nguédi, Mpassa-mine, Missafou et la zone des cataractes qui en sont les bénéficiaires. D'une capacité de 200 tonnes, le silo est bâti sur un terrain donné au Conseil départemental par les propriétaires terriens. Il améliorera les conditions de conservation et de commercialisation des produits agricoles. Grâce à ce silo, le projet entend encourager les producteurs à constituer une coopérative de stockage et de commercialisation des produits pouvant développer une stratégie filière.

Pour Joseph Nkounkou, président du GAPM, ''avec le silo et l'atelier de fabrication d'aliments de bétail, les paysans sont largement bénéficiaires. Ils vont passer de la simple production domestique à la production à grande échelle. C'est donc une action révolutionnaire''

Le projet Oscagri-Pool est cofinancé par l'U.E. à hauteur de 790.000 euros. Il est mis conjointement en œuvre par l'ONG Gescod et le GAPM qui en est co-bénéficiaire. Le projet a pour objectifs de renforcer les capacités des OSC et leur implication dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD); d'appuyer le développement local pour une croissance durable, ainsi que d'améliorer la souveraineté alimentaire et la promotion de la gouvernance concertée entre pouvoirs publics et OSC.

Satisfait des différentes réalisations aussi bien dans la Bouenza que dans le Pool, Raul Mateus Paula s'est dit ravi de son périple dans ces deux départements. Un périple effectué dans un contexte de développement. *«Le projet lié à la structuration de l'agriculture et la ferme pilote soutenue par l'U.E, que nous avons visités, s'inscrivent dans une chaîne agricole qui va de la production de maïs qui fournira de l'aliment de bétail et alimentera les industries de la bière, à la pisciculture. C'est une lueur d'espoir pour le développement que d'aider les gens à se prendre en charge.»* Selon lui, tous ces projets ont un objectif: diversifier l'économie congolaise entièrement dépendante du pétrole. *«Il est clair qu'il va falloir davantage la diversifier et entamer la transition… Les projets visités servent à augmenter la production d'animaux et de poissons et, je suis ravi de voir des gens qui sont dans l'élevage de la volaille (poulets). Cela donne des perspectives très importantes parce que nous constatons qu'au Congo, on importe du poulet aux hormones, qui, souvent, n'est pas de bonne qualité. Alors qu'il y a une forte demande des Congolais pour consommer mieux»*, a-t-il soutenu, soulignant la nécessité pour les autorités de soutenir pareilles initiatives.

Viclaire MALONGA

POINTE-NOIRE

L'ONG Azur Développement a sensibilisé la population à la COVID-19

Lancée le 17 septembre 2020, à la direction départementale de la santé de Pointe-Noire, sous le thème: *«La prévention du Coronavirus»*, la campagne de sensibilisation communautaire à la pandémie de COVID-19 financée par le PNUD et mise en œuvre par l'ONG Azur Développement, a pris fin le 22 octobre dernier au quartier 501, dans le cinquième arrondissement Mongo Poukou. Objectif principal de la campagne: réduire les risques de contamination du Coronavirus au sein de la population de Pointe-Noire.

Une vue des participants à la compagne de sensibilisation

Pendant un mois, animatrices et animateurs d'Azur Développement, ont dans leurs multiples descentes, informé et sensibilisé les habitants des six arrondissements de la ville océane, notamment dans les marchés, les Centres de santé intégrés (CSI), ainsi que dans les grands parking et arrêts de bus, à l'observation et au respect strict des gestes barrières édictés par le Gouvernement de la République, seuls moyens efficaces, pour l'heure, de lutter contre la meurtrière pandémie. *«Si vous voulez vous protéger contre cet ennemi invisible vous devez observer les règles élémentaires d'hygiène. A ce jour, aucun médicament spécifique n'est recommandé pour prévenir ou traiter l'infection au Coronavirus»,* a expliqué Murielle Akolaka, en exhortant les gens à rester chez eux quand ils sont malades; à se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement et de le jeter immédiatement après usage; de se laver fréquemment les mains à l'eau propre et au savon; à nettoyer fréquemment les surfaces et les objets que l'on touche; à porter convenablement le masque; à saluer sans se serrer la main, à éviter les embrassades; à boire dans le même verre ou bouteille; à bien laver les aliments avant de les manger, etc. C'est pendant les séances des questions-réponses que la population qui doutait de la maladie s'est rendu compte de l'existence réelle de la maladie à Pointe-Noire.

La sensibilisation, loin d'être une sinécure, était difficile sur le terrain, a témoigné Murielle Akolaka. *«Nous avions rencontré beaucoup de difficultés, surtout en ce qui concerne le transport en commun devenu cher. Au regard des bus bondés de la STPU, les gens étaient dubitatifs quant à l'existence de la maladie. Il n'était pas ainsi facile, pour nous, de les convaincre. Mais, nous avions pu les ramener à la raison malgré leur réticence. Aujourd'hui, un grand nombre a pris conscience et respecte les gestes barrières.»*

Pour le coordonnateur du projet *''campagne de sensibilisation médiatique et communautaire sur la pandémie de coronavirus''*, Jean Thibaut Ngoyi, *«la campagne menée pendant un mois a contribué à la riposte nationale à la pandémie de COVID-19. Elle a eu un effet significatif dans la réduction du nombre de contamination locale et/ou dans la prévention des populations en adoptant des nouveaux comportements dans la ville océane.»* Pour en arriver là, il a fallu, a-t-il expliqué, six sessions de formation de courte durée organisées avec la collaboration de la direction départementale de la santé, des districts sanitaires et des mairies; 55 sessions de sensibilisation dans les quartiers de six arrondissements conduites par six animateurs/animatrices formés; 96 crieurs désignés par les chefs de quartiers et formés pour diffuser des informations dans les quartiers, 96 au total. Par ailleurs, des membres des comités de marchés domaniaux ont été formés pour sensibiliser dans 14 marchés domaniaux ciblés de Pointe-Noire… Des affiches, des autocollants et des banderoles posées dans les six arrondissements de la ville ont soutenu la campagne, tout comme des spots diffusés par six radios de la place en français, kituba et lingala. A cela se sont ajoutées deux campagnes de SMS qui ont touché deux fois 1. 000 personnes.

Equateur Denis NGUIMBI

VIE ASSOCIATIVE

Renforcer les capacités des OSC et ONG pour garantir un Etat de Droit

Le secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG a organisé du 21 au 22 octobre dernier, à son siège à Brazzaville, des rencontres appelées Journées scientifiques sur la société civile, la démocratie, les valeurs républicaines et les élections. C'était sous l'égide de son secrétaire permanent Cephas Germain Ewangui.

Des participants à la dernière journée scientifique

La préoccupation du secrétariat permanent en initiant davantage ce genre d'activités, a expliqué Germain Ewangui, tire sa justification des interpellations sans cesse renouvelées des forces vives de la nation par le président de la République à *«se joindre aux efforts de conscientisation et de réarmement moral de nos compatriotes… en cette étape délicate de notre marche vers le développement».*

Le but de ces journées est de contribuer au renforcement des capacités multidimensionnelles des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales. *«Les OSC et ONG sont censées, d'une part, et c'est même leur raison d'être, développer à grande échelle des actions fortes et stratégiques dans la sensibilisation, l'éducation et la mobilisation des populations sur les défis nationaux et d'autre part, mener des actions de plaidoyer, d'apaisement quand il faut, ainsi que d'accompagnement comme force de proposition à l'endroit des pouvoirs publics dans la délicate œuvre de construction harmonieux de notre pays»*, a-t-il dit à l'ouverture de ces journées.

Deux jours durant, les participants, près d'une centaine ont suivi des exposés faits par des enseignants chercheurs congolais. Entre autres l'éminent homme de lettres, le Pr Théophile Obenga qui a édifié l'assistance sur la société civile. Selon lui, elle est un ensemble d'individus qui incarnent les valeurs de dignité et de paix pour son développement perpétuel.

Les participants ont également enrichi leurs connaissances sur la citoyenneté et ses enjeux à la lumière de la communication développée par Me Modeste Mbossa, secrétaire général de la coordination nationale des réseaux et associations de la société civile œuvrant pour la gouvernance démocratique et électorale. Celui-ci a souligné que conformément à la constitution, la citoyenneté comporte des droits, des devoirs et des libertés. *«La citoyenneté se construit progressivement, on ne nait pas citoyen mais en le dévient. Devenir citoyen ou citoyenne consiste à reconnaître les valeurs républicaines et à les promouvoir. De ses enjeux, il faut retenir le respect de la loi, la promotion des Droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il y a aussi la participation au développement économique, social, culturel et environnemental du pays.»*

Le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile a, quant à lui, édifié l'assistance sur les élections et processus électoraux.

Jugeant intéressant ces moments d'échanges, les participants, par la voix de Mme Ampha Mban, ont remercié le secrétariat permanent du Conseil pour ce qu'il fait au profit du renforcement des capacités techniques et managériales des OSC et ONG. *«Nous invitons le Conseil à soutenir les OSC et ONG pour un accompagnement optimal du processus conduisant à l'élection présidentielle de 2021 que nous voulons libre, transparente, équitable et apaisée.»*

Cephas G. Ewangui a salué la qualité des participants et particulièrement la riche contribution du Pr Théophile Obenga, en donnant rendez-vous pour d'autres rencontres similaires.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Stepha BOYABE
(Stagiaire)

ANNONCE LÉGALE AUGMENTATION DU CAPITAL

SOCIETE ¨CONGO OILFIELD SERVICES¨

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de Quatre-vingt millions (80.000.000) de Francs CFA
Siège social: 07 Avenue Dominique MBATCHI Songolo
B.P.: 1225, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-17 B 242
République du Congo

Aux termes des Assemblées Générales Mixtes de la société **«Congo Oilfield Services» S.A.** enregistrées à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, les actionnaires ont décidé:

- D'augmenter le capital social, en le portant de Dix millions (10 000 000) de Francs CFA à **Quatre-vingt millions (80 000 000) de Francs CFA**, suivant procès-verbal du 20 avril 2019, enregistré le vingt-neuf mai deux mille dix-neuf, sous le Folio 097/13 N°1613;

- De procéder, suivant le rapport spécial du Commissaire aux comptes, à l'augmentation-réduction du capital social, en le portant de Quatre-vingt millions (80 000 000) de Francs CFA à **Quatre cent millions (400 000 000) de Francs CFA**, suivant procès-verbal du 21 juillet 2020, enregistré le dix août deux mille vingt, sous le Folio 143/6 N°2474;

- De transférer le siège social au n°42 rue Bordeaux, Camp 31 juillet Pointe-Noire République du Congo, suivant procès-verbal du20 avril 2019, enregistré le vingt-neuf mai deux mille dix-neuf, sous le Folio 097/13 N°1613.

En conséquence, les articles 4, 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion

Maître Hortense MVINZOU LEMBA

ANNONCE LÉGALE AUGMENTATION DU CAPITAL

SOCIETE ¨HORUS¨ S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de Cinq cent trente cinq millions (535.000.000) de Francs CFA
Siège social: Rond point Kassaï, dans l'Immeuble ex-Tigre, au croisement des Avenues Stéphane Tchitchelle et Gustave Ondziel,
Centre-ville B.P: 1225, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-16 B 1410
République du Congo

Aux termes des décisions et des assemblées générales de la société **«HORUS» S.A.**, enregistrées à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, les actionnaires ont décidé de l'augmentation du capital social, du transfert du siège social et de la transformation de la société ainsi qu'il suit:

- Le capital social a été porté de Dix millions (10 000 000) de Francs CFA à **Deux cent soixante millions (260 000 000) de Francs CFA**, suivant procès-verbal du 17 mai 2018, enregistré le neuf juillet deux mille dix-huit, sous le Folio 221/11 N°1405;

- de Deux cent soixante millions (260 000 000) de Francs CFA à **Cinq cent trente-cinq millions (535 000 000) de Francs CFA**, suivant procès-verbal du 9 mai 2019, enregistré le sept juin deux mille dix-neuf, sous le Folio 102/1 N°1695;

- et de Cinq cent trente-cinq millions (535 000 000) de Francs CFA à **Un milliard trente millions (1 030 000 000) de Francs CFA**, suivant procès-verbal du 21 août 2020, enregistré le douze octobre deux mille vingt, sous le Folio 185/15 N°3404;

- Le siège social a été premièrement transféré au Rond-point Kassaï, Croisement Avenue Stéphane TCHITCHELLE et Gustave ONDZIEL, Arrondissement 1 Lumumba Centre-ville Pointe-Noire République du Congo, suivant procès-verbal du 11 décembre 2018, enregistré le treize décembre deux mille dix-huit, sous le Folio 225/1 N°4108;

- et à Vindoulou Zone Industrielle Département du Kouilou République du Congo, suivant procès-verbal du 21 août 2020, enregistré le douze octobre deux mille vingt, sous le Folio 185/15 N°3404;

- La société Horus, Société Anonyme Unipersonnelle a été transformée en Société Anonyme avec Conseil d'Administration, tout en nommant comme premiers administrateurs: **Messieurs Meddy Espérance LIPIKA-EDRE, Lamine KABA MOHAMED, Anthony KUNLE OGUNKOYA et Stève Habib PICKI DIATHA**, suivant procès-verbal du procès-verbal du 9 mai 2019, enregistré le sept juin deux mille dix-neuf, sous le Folio 102/1 N°1695;

- et suivant procès-verbal du 21 août 2020, enregistré le douze octobre deux mille vingt, sous le Folio 185/15 N°3404, un nouvel administrateur a été nommé, en la personne de **Monsieur Jean-Baptiste POUTI**, en remplacement de Monsieur **Anthony KUNLE OGUNKOYA.**

En conséquence, les articles 4, 7 et 8 des statuts ont été modifiés.
Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion

Maître Hortense MVINZOU LEMBA

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°010/DURQuaP /2020
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES – PRODUCTION DU DAO DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF DE SOUKISSA A BRAZZAVILLE

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-102-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Etudes techniques-production du DAO des travaux de construction du complexe sportif de Soukissa à Brazzaville».

2. Les services de consultant («Services») consistent à réaliser une étude: (i) préliminaire pour déterminer le programme et le parti d'aménagement, (ii) d'Avant-Projet Sommaire (APS) puis, (iii) d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références attestées de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants «QC» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 27 octobre 2020 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;
BP: 14 729 – Brazzaville –
République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242)
05 776 90 57 /06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

FRANCOPHONIE

Créer des liens solides avec les écrivains congolais

Pour sa première visite officielle en terre congolaise en qualité de Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, en compagnie de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, et d'une importante délégation de l'OIF, s'est entretenue dimanche 25 octobre 2020 avec le gotha de la littérature congolaise composé d'écrivains et d'universitaires. Objectifs: rendre hommage à la créativité congolaise en matière de littérature, et échanger avec les écrivains congolais sur leurs désiderata, leurs attentes vis-à-vis l'OIF, et «créer des liens très solides entre les hommes et les femmes de lettres, avec l'Organisation, puisque ce pays fait partie de l'essence du travail que fait notre organisation», a indiqué la Secrétaire générale de la francophonie.

Les deux délégations, pendant la rencontre

Le ministre de la Culture, qui s'est réjoui de cette rencontre a offert, entre autres, un tableau des artistes de l'Ecole de peinture de Poto-Poto qui soufflera, sous peu, sa 70e bougie.

Du Professeur Omer Massoumou, écrivain et doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) à Jessy Loemba, président du Forum des gens des lettres, en passant par le Professeur Mukala Kadima-Nzuji, enseignant de littérature francophone à l'Université Marien Ngouabi, Bienvenue Aubin Mongo, écrivaine, les problèmes qui minent les écrivains congolais ont été passés en revue.

Pour le Professeur Omer Massoumou, les écrivains ont peu d'appui en termes de projets qui puissent être financés par l'OIF, l'enseignement à distance des professeurs de français n'est pas toujours facile, l'OIF devrait donc étudier la possibilité d'appuyer l'enseignement à distance, surtout dans ce contexte de crise sanitaire à COVID-19, aider ces enseignants qui, d'une manière ou d'une autre, participent à la vulgarisation et au rayonnement de la langue française.

A cela il faut ajouter les éditeurs congolais qui, selon lui, bénéficient de peu d'appui pour la publication des ouvrages. Il estime que si les éditeurs locaux étaient subventionnés, cela ne coûterait pas trop cher aux jeunes écrivains qui n'ont pas la possibilité de se faire éditer ailleurs.

Le Professeur Mukala Kadima-Nzuji affirme, pour sa part, a indiqué que le Congo fait partie des pays africains qui produisent un nombre important d'écrivains, la plupart des prix littéraires sont remportés par des Congolais, qu'ils vivent en Europe ou au Congo. Mais il se trouve que la plupart des auteurs congolais publient à l'extérieur du pays, sous prétexte qu'il n'y a pas de maison d'édition au Congo. Or ces maisons existent, mais elles ont du mal à progresser du fait qu'elles n'ont pas d'appui. Il y a beaucoup de jeunes auteurs qui n'ont pas la possibilité de se faire publier à l'extérieur. D'où ses interrogations à l'endroit de la Secrétaire générale de la francophonie: *«Comment faire pour aider ces jeunes auteurs à exister comme écrivains? Comment régler la lancinante question des réseaux de distribution, de diffusion des livres?»*

Puisque ces jeunes auteurs écrivent en français et contribuent à promouvoir la langue française.

Le Professeur Patient Bokiba, lui, défend la thèse d'une littérature en langue africaine. Il pense qu'il faut habituer les Africains à lire de l'imprimé, de l'écrit en langues africaines.

Louise Mushikiwabo affirme aimer et côtoyer la littérature congolaise depuis des lustres, du temps de Tchicaya U Tam' Si qui a longtemps travaillé avec son oncle Alexis Kagamé, écrivain rwandais. Elle a promis étudier, avec son équipe, l'ensemble des préoccupations soumises à son Organisation et voir comment élaborer des projets qui boosteront la littérature congolaise.

Marcellin MOUZITA M.

LIVRE

«Coutumes et traditions du Congo»: un regard critique

Jean-Baptiste Koussimbissa-Massengo n'est ni sociologue, ni encore moins théologien. Il aime écrire et il aime raconter des histoires. La famille congolaise au quotidien est son thème de prédilection. Depuis plus de dix ans, il raconte la vie de nos familles, celles de nos voisins. Nos familles bousculées entre la coutume et la modernité, entre la campagne et la ville, entre le paganisme ancestral et une christianisation parfois chaotique de nos mœurs. La famille, affrontée ici à la bonne fortune d'un enrichissement soudain et là aux frustrations de l'invincible pauvreté. Notre auteur ne fait pas la morale. Parfois, il s'étonne, mais toujours, il raconte en détail ce qu'il a vu de ses yeux ou ce que des témoins oculaires lui ont raconté; le meilleur comme le pire. Ce sont nos réalités. C'est à partir de là que l'on peut essayer de raisonner. Au lecteur de réfléchir.

Père Christian de La Bretesche

Il me demande aujourd'hui d'écrire une préface pour son nouvel ouvrage, «Coutumes et traditions du Congo» et j'y consens volontiers, car je crois que tout ce qu' écrit Monsieur Koussimbissa est à mettre sous les yeux de tous ceux, éducateurs, oncles et tantes en charge de famille, responsables de tous niveaux, prêtres, religieux ou laïcs ; en un mot tous ceux qui ont le devoir d'état de réfléchir à ce que devient de nos jours la famille congolaise.

Cette fois, l'auteur nous invite, dans une première partie, à prendre connaissance de la coutume ancienne des Vili du Kouilou. Il nous raconte le Tchikoumbi aujourd'hui pratiquement disparu.

Dans une deuxième partie, il nous raconte, en détail, le mariage coutumier chez les Laris de la région du Pool tel qu'il est encore pratiqué de nos jours et mis en scène par les *«Nzonzi»*, une corporation bien vivante de connaisseurs et d'interprètes des traditions.

Tout cela est si bien raconté qu'on le lit sans effort, mais non sans être provoqué à la réflexion et invité au discernement. Ces mises en scène ont le mérite de présenter chacun des rôles sur lesquels repose l'institution familiale depuis les temps anciens. Chacun est invité à jouer le sien en sorte de mériter l'approbation et le respect des deux familles qui font alliance chaque fois qu'un nouveau foyer est fondé. Fonder un foyer n'a jamais été et ne devrait jamais devenir une petite affaire qui se règle dans la rue entre un gentil garçon et une belle-fille. Pour se marier, il faut rentrer à la maison et faire appel à la famille. Or les rituels traditionnels de nos coutumes sont dans le détail même de leur déroulement d'une grande richesse anthropologique. Occasions données à nos familles de se mettre en scène, si possible à leur avantage.

L'intérêt des récits de Monsieur Koussimbissa est qu'ils sont détaillés et critiques. Critique des *"Nzonzi"* qui officient et ne sont pas toujours bien inspirés quand ils innovent, critique des invités à la fête qui ne sont pas toujours bien éduqués, critique des principaux acteurs dont la sincérité n'est pas toujours évidente, critique de l'humour qui ne saurait manquer, mais qui dérape parfois dans le mauvais goût, critique des jeux d'argent dans les coulisses du spectacle qui pourraient parfois risquer de polluer les relations de bonne considération mutuelle censées s'établir entre nouveaux alliés ce jour-là.

Lorsque la cérémonie se célèbre entre «familles chrétiennes» (si cette expression a un sens de nos jours), peut-on espérer que l'échange des consentements entre les nouveaux époux, sur la natte traditionnelle, en présence de l'Eglise locale légitimement représentée, devienne le «oui» sacramentel. Jésus ne disait-il pas à ses disciples: «Quand vous dites «oui», que ce soit «oui»….un «oui» indestructible». Sans doute faudrait-il pour cela que bien des choses évoluent dans nos familles, dans nos pratiques ecclésiales, dans l'éducation donnée à nos jeunes gens et dans les pratiques profondément renouvelées de quelques *«Nzonzi»* devenus chrétiens? C'est ainsi que les scribes du royaume de Dieu sont invités par Jésus lui-même à tirer de leur trésor des choses anciennes et des choses nouvelles. Ne serait-ce pas là pour nos belles et très précieuses coutumes la voie du renouveau et du salut?

Père Christian de LA BRETESCHE

Des numéros de téléphone pour commander l'ouvrage:
A Brazzaville: 04.427.55.62 et 06.656.64.19
A Pointe-Noire: 05.534.93.37

POINTE-NOIRE

La boutique Canal+ store du centre-ville désormais opérationnelle

La société Canal+ Congo a procédé le 22 octobre dernier à l'ouverture de sa boutique CANAL+ Store Charles de Gaulle du centre-ville de Pointe-Noire.

C'est sous une fine pluie que s'est déroulée la cérémonie d'ouverture. Elle a été présidée par le directeur général de Canal+ Congo, Benjamin Belle, en présence du chef de cabinet de l'administrateur-maire de l'arrondissement 1 Lumumba, Joseph Kaya, des dizaines de clients, des responsables de CANAL+ Congo et d'autres autorités locales.

La boutique est située au centre-ville, sur l'avenue Charles de Gaulle, juste à côté du supermarché Casino. L'ouverture de cette boutique aura été l'occasion pour la clientèle de faire un voyage au cœur des innovations et améliorations apportées ces derniers temps par Canal+ Congo.

«C'est l'opportunité de découvrir, télécommande à la main, nos bouquets, nos chaînes et leurs programmes dans un espace de proximité ultra moderne, la particularité étant, ici, de pouvoir également découvrir et bénéficier de la haute compétitivité des services Canal Box en matière d'Internet», a déclaré Benjamin Belle, avant la coupure du ruban symbolique.

Joseph Kaya coupant la ruban symbolique

Benjamin Belle effectuant le même geste

Le numéro 1 de Canal+ Congo a également expliqué la nouvelle formule de la «Semaine généreuse». Ici, lorsque l'abonné s'abonne ou se réabonne, la «Semaine généreuse» n'attend pas la fin de l'abonnement, comme c'était

Pendant la visite de la nouvelle boutique.

le cas auparavant. Elle est fournie à l'instant même. Et *«c'est vrai, puisque j'en ai déjà bénéficié»*, a reconnu une abonnée.

En rappel, c'est la deuxième boutique du genre après celle ouverte le 28 février au quartier Mongo-Kamba, dans la périphérie de la capitale économique congolaise. C'est également la septième boutique sur toute l'étendue du territoire national. Elle procède, elle aussi, de la politique de Canal+ Congo visant à *«allier proximité et modernité»,* comme l'affirmait le directeur général de Canal+ Congo.

Une stratégie qui vient à point nommé, d'autant plus que la ville océane, en proie à une rapide croissance démographique, repousse chaque jour ou presque, ses limites géographiques. Ce qui rend les mouvements des Ponténégrins davantage difficiles. Surtout dans un contexte marqué par des restrictions décrétées pour lutter contre le coronavirus.

John NDINGA-NGOMA

Le vice-recteur Jean-Maurille Ouamba, une certaine idée de l'université

Le vice-recteur a fait valoir son droit à la retraite. Au moment où il gagne ce que l'on imagine une période de repos mérité, il n'est pas inutile de rappeler que si les institutions valent ce que valent les hommes. L'université Marien Ngouabi fut, pendant longtemps la signature de M. Lefilastre. Puis, avec le départ des derniers fonctionnaires de la coopération française, se sont imposés des noms de grande épaisseur. Le Pr Jean-Maurille Ouamba est de ceux-là.

Il a initié, monté, animé, évalué, recadré de nombreux projets de coopération interuniversitaires, et élaboré ou participé à l'élaboration de nombreux textes (statut des personnels, organisation des structures, adaptation du règlement intérieur, chartes de Master et de Doctorat à l'Université Marien Ngouabi (UMNG), chartes des Masters scientifiques et serment de Doctorat scientifique en francophonie, etc.).

Pendant la remise des présents au vice-recteur sortant

Il a participé également à la définition des politiques de transformations administratives et académiques; à la formation des responsables des institutions de l'Enseignement supérieur et de la recherche en francophonie. Il a assuré, particulièrement en 2010, la présidence du groupe de réflexions sur le déploiement de l'Enseignement supérieur au Congo qui, aujourd'hui, permet de parler de l'Université Denis Sassou-Nguesso de Kintélé.

Enseignement et formation

Il a animé des réflexions sur l'architecture et les réformes pédagogiques.

Nommé doyen de la Faculté des Sciences en 2003, l'UMNG lui doit en 2006, d'accueillir en Afrique, la première Conférence internationale sur les enjeux du système LMD. Il a en outre élaboré, crée, évalué et expertisé des structures pédagogiques et des programmes thématiques de formation créées dans le cadre de l'application du système LMD au niveau national, régional et international.

Le Pr Jean-Maurille Ouamba

Jean-Maurille Ouamba a assuré des responsabilités d'enseignements en Licence, Master et Doctorat au Congo et dans d'autres universités. Il a organisé des rencontres scientifiques au niveau national, régional et international, ainsi que des olympiades disciplinaires qui, bientôt, évolueront vers des olympiades régionales de Chimie en Afrique.

Les participants à la cérémonie de cessation d'activités à l'université du Pr Jean-Maurille Ouamba

Recherche

Dans ce domaine, il a créé de forte interaction de compétences variées et impulsé la recherche à travers des actions engagées, au niveau national, régional et international, notamment la participation à de nombreux jurys de mémoires et thèses de doctorat, ainsi qu'à la direction et codirection des travaux dans des universités de France et d'Afrique (on note : 8 mémoires d'ingénieur, 88 de DEA et Master ; 19 thèses de Doctorat d'université et une thèse de doctorat d'Etat mention Sciences). Dans l'ensemble de son œuvre, dans le cadre de travaux en équipe, il a participé à une production scientifique appréciable.

Au plus haut niveau, le Pr Ouamba a assuré en Afrique la formation en chimie d'au moins 7 enseignants de rang A dont 4 professeurs titulaires CAMES et 3 Maîtres de conférences CAMES, sans compter plus de 3.000 dossiers de candidatures aux différentes fonctions du CAMES qui ont eu besoin de son avis et de sa signature pour validation, pendant les 12 années de ses fonctions d'assesseur et de président du Conseil technique spécialisé *«Mathématiques-Physique et Chimie»*.

Arrivé au terme de ses fonctions de 1er Vice-recteur chargé des Affaires Académiques, le Pr Ouamba trouvera encore sa place dans l'évaluation, l'expertise et le consulting scientifiques de haut niveau en Afrique et à l'international.

Pendant les 39 ans d'activités en tant qu'enseignant-chercheur à l'UMNG et pendant les 15 ans au grade de Pr titulaire CAMES, il a suscité la reconnaissance de la communauté universitaire qui l'a élevé, le 1er octobre 2020, à la dignité de Professeur émérite.

Un homme de recherches

Né le 13 septembre 1955 à Brazzaville (Congo), Jean-Maurille Ouamba a fait ses études primaires, secondaires et supérieures au Congo et en France, et obtenus successivement les diplômes suivants : CEPE en 1966 ; BEPC en 1971 ; Baccalauréat, série C, en 1974 ; Licence en 1977 et Maîtrise en 1978 au Congo ; puis DEA en 1979 ; Doctorat 3ème cycle en 1981 à l'Université de Montpellier II, à la Faculté de Sciences et Techniques du Languedoc (France).

Il a passé une grande part de sa vie adulte dans l'enseignement supérieur. Recruté à l'Université Marien Ngouabi (UMNG), il débute sa carrière à la Faculté des Sciences en qualité d'assistant stagiaire de chimie avec sa thèse de doctorat de 3e cycle. Il y prend service le 18 janvier 1982 et est titularisé Assistant en 1983.

En même temps qu'il poursuit ses activités d'enseignant-chercheur à l'UMNG, il s'inscrit à l'Université de Montpellier II, à la Faculté de Sciences et Techniques du Languedoc où il prépare en alternance une thèse de doctorat d'État ès Sciences qu'il soutient en juillet 1991. Les controverses liées à l'entrée du Congo au CAMES vont contraindre sa génération de jeunes assistants à attendre treize ans pour accéder aux grades de Maître-Assistant en 1995, Maître de conférences en 1996 et de Professeur Titulaire en 2005.

Fonctions occupées :

De 1984 à 1998: Il est responsable adjoint du Laboratoire d'études physico-chimiques (LEPC), à la Faculté des Sciences et techniques de l'UMNG ;

De 1998 à 2000 : Secrétaire académique de la Faculté des Sciences de l'UMNG ;

De 2000 à 2012: Coordonnateur du Réseau Afrique centrale du Programme ''Pharmacopée et médecine traditionnelle africaines du CAMES'' (AC-PMTA-CAMES) ;

De 2003 à 2016: Doyen de la Faculté des Sciences et techniques de l'UMNG ;

De 2005 à 2012: Assesseur puis président du Comité Technique Spécialisé «Mathématiques-Physique-Chimie» du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CTS-MPC/CAMES) ;

De 2006 à 2011: Coordinateur des travaux d'élaboration des nouveaux programmes de formation scientifique et technologique dans le cadre de la mise en place du système LMD et de la transformation de la Faculté des Sciences en Faculté des Sciences et Techniques ;

De 2006 à 2016: 1er Vice-président de la Conférence internationale des responsables des universités et institutions scientifiques d'expression française (CIRUISEF), réseau institutionnel de l'AUF, zone Afrique Centrale et Grands Lacs;

De 2012 à 2019 : Coordonnateur du Programme Thématique de Recherche ''Pharmacopée et médecine traditionnelle africaines du CAMES'' (PTR-PMTA-CAMES);

De 2013 à 2019: Membre élu du Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie (membre du Groupe de travail évaluation et expertise), et de droit 1er Vice-président de la Commission régionale des experts, Bureau AUF Afrique Centrale et Grands Lacs ;

De 1991 à nos jours : Responsable de suivi pédagogique d'une 30ème d'accords interuniversitaires avec les universités françaises et africaines ;

De 2002 à nos jours: Coordonnateur de la Formation doctorale et du Master Valorisation des plantes aromatiques, alicamentaires et médicinales à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UMNG, devenu parcours-type de formation en Master et Doctorat d' «Écotechnologie, Valorisation du Végétal et bio-Santé (Programme MD-SEV)'' de la Faculté des Sciences et Techniques de l'UMNG ;

De 2003 à nos jours : Coordonnateur Afrique du Projet 3E-3D (eau, environnement énergie - diversité, développement durable) entre l'Institut national polytechnique de Toulouse (INPT) et le Réseau des Universités et Institutions de Recherche d'Afrique centrale (UNIRAC) ;

De 2006 à nos jours : Responsable de l'Unité de Chimie du Végétal et de la Vie (UC2V) et responsable du Pôle d'Excellence Régional Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) «Formation et recherche sur la pharmacopée et la médecine traditionnelle africaines»' (PER-AUF-PMTA) ;

De 2011 à nos jours: Membre du jury du Prix Roberval (Concours international francophone);

De 2013 à nos jours : Fondateur et secrétaire permanent de la Société Chimique d'Afrique centrale et des Grands Lacs (SOCACGL) ;

De 2016 à nos jours : Vice-recteur chargé des Affaires Académiques à l'UMNG de Brazzaville.

Depuis 2019: Référent Afrique de l'Association Chimistes sans Frontières (ChsF) ;

Depuis 2020: Membre du Comité Consultatif Scientifique International/Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA).

Suivant les différentes fonctions occupées, il a pu agir au plan de la gouvernance universitaire, dans le domaine de l'enseignement et de la formation, tout comme dans celui de la recherche et coopération.

ATHLETISME

Natacha Ngoye refait parler d'elle

Les dirigeants de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) se réjouissent du retour de Natacha Ngoye Akamabi sur les pistes. La sprinteuse double médaillée d'or des Jeux de la Francophonie en 2017 a en effet réalisé le même exploit dans des deux disciplines préférées, samedi 17 octobre dernier à Yaoundé, au Grand Prix CAA qui est une étape du WA Continental Tour d'argent.

Natacha Ngoye Akamabi lors du meeting de Yaoundé

Pas moins de 11 pays étaient conviés à cet événement organisé dans la capitale camerounaise au lendemain de l'assouplissement des mesures barrières liées à la COVID-19. Certains ont réussi à rallier le Cameroun en cette période compliquée, d'autres non. Et les têtes d'affiche ont assuré le show.

Deux Congolais étaient sur la piste du stade Ahmadou Ahidjo: une femme, Natacha Ngoye Akamabi, et un homme, Roméo Manzila Mahambou, tous deux spécialistes des sprints courts (100 et 200m). L'une et l'autre ont décroché une place sur le podium. Si Natacha a enlevé la première place (11''86 au 100m et 23''98 au 200m) devant les Camerounaises Stella Njuh et Irène Laure Bell Bonong dans les deux disciplines, Roméo quant à lui s'est contenté de la troisième place, synonyme de médaille de bronze (10''99 au 100m et 22''40 au 200m).

Parmi les autres performances, il faut signaler celle du Nigérian Emmanuel Arowolo, qui a conservé son titre de justesse face au Camerounais Raphael Nguaguele (21''39 contre 21''44). Le Camerounais a toutefois pris sa revanche au 100m qu'il a remporté en 10''67 contre 10''69 pour Arowolo.

Le saut en longueur a donné lieu à de bons résultats avec 7,78m pour Raymond Nkwemy et 7,54m pour Apollinaire Yimra chez les hommes tandis que Pauline Raissa Ngouopou a remporté l'épreuve féminin avec un bond mesuré à 6.20m.

A noter également du côté camerounais les 47''64 de Sidick Tetndap au 400m hommes, les 61,31m de Claude Chamaken au javelot, les 16.42m de Billy Jospen Takougoum ainsi que les 1,65m de Kevine Kouoche à la hauteur dames.

Les représentants des autres pays n'étaient pas en reste. Ainsi, la Béninoise Noëllie Yarigo, demi-finaliste des Jeux Olympiques de Rio en 2016, s'est imposée sans forcer au 800m féminin en 2'10''19, tandis que le Djiboutien Nabile Mahdi Djama a remporté l'épreuve masculine en 1'50''27.

L'activité athlétique continentale renaît, on le voit. Athlètes et dirigeants espèrent que le calendrier continental ne sera pas perturbé.

Guy Saturnin MAHOUNGOU

VIE DES CLUBS

Diables-Noirs: des défis pour Jean-François Ndengué!

Le général Jean-François Ndengué, réélu à la tête du Conseil d'administration des Diables-Noirs en sa qualité de président général du club, pour un nouveau mandat, dimanche 25 octobre dernier à Brazzaville, trouve devant lui beaucoup de défis auxquels il espère faire face victorieusement avec beaucoup de courage, de détermination et la contribution de tous, pour *«conserver la belle légende du club»* ''Jaune et noir''.

Jean-François Ndengué après son intronisation

L'assemblée générale de renouvellement de l'instance dirigeante du Club sportif multidisciplinaire Diables-Noirs (CSMDN), club fondé le 23 juin 1950, s'est tenue dans un hôtel de la place. Devant plusieurs invités, parmi lesquels le ministre Thierry Moungalla, le directeur adjoint de la société X-Oil (Sponsor officiel du club) Fabrice Donald Fylla Saint-Eudes et le DG des MUCODEC Dieudonné Ndinga Mounkala. La FECOFOOT a délégué son deuxième vice-président, Henri Endzanga qui a rappelé que lui aussi a porté le «célèbre maillot ''jaune et noir'» des Diables-Noirs lors de la Coupe d'Afrique des clubs champions de 1976.

Pour le président général Jean-François Ndengué, ce nouveau mandat sollicité et obtenu des participants témoigne des ambitions qu'il nourrit pour ce club. C'est pourquoi, dans son adresse à l'assistance, il a axé sa nouvelle vision sur trois points: la gouvernance, le patrimoine et les performances du club.

Sur la gouvernance, le général-président mise sur un programme global qui implique *«la redynamisation de toutes les sections (Football, basket-ball, handball, athlétisme, volley-ball, etc.).» Ce qui se traduira par «des actions fortes de réorganisation, de financement et d'équipement de ces sections»*. Par ailleurs il a donné, a-t-il dit, des orientations précises à la Coordination des supporters, pour qu'elle s'implique au maintien *«de la cohésion, de la discipline et du légendaire attachement à leur club».*

S'agissant du patrimoine, l'Homme fort des Diables-Noirs a manifesté sa volonté de perpétuer l'héritage légué par les anciens qui ont fait de Diables-Noirs un club mythique.

Quant aux performances du club, notamment celles de l'équipe de football, porte-étendard du club, le général-président estime qu'elle mérite mieux. Il a promis que l'équipe-fanion va réenchanter les stades congolais, avec l'arrivée de quelques recrues de la cuvée 2020-2021. Il a invité les supporters à attendre la reprise des séances d'entraînement pour avoir une idée exhaustive de celles qui défendront les couleurs ''Jaune et noir''.

Mais Jean-François Ndengué a un autre défi à relever: rallier à sa cause tous ceux qui boudent en sourdine son élection. Pour ceux-ci, seuls les bons résultats vont plaider en sa faveur.

J. Z.

CLIN D'OEIL

Joyeux anniversaire, roi Pelé

La planète foot a enfanté son roi. Un roi noir d'ébène venu au monde avec un ballon rond entre les pieds: Edson Arantes Do Nascimento connu sous son nom de guerre de Pelé. Il a fêté ses 80 ans le vendredi 23 octobre dernier.

Le monde du ballon rond a rendu pour l'occasion hommage à celui qui est considéré comme le meilleur footballeur de tous les temps. Même Diego Maradona, qui lui conteste ce titre, a tenu à saluer l'ancienne gloire brésilienne, avec des propos édifiants. «Je veux ajouter à cette homogénéité universelle, très heureux 80 ans de vie Rey Pelé», a écrit l'enfant terrible, accompagnant sa publication par une photo le réunissant avec son aîné.

Neymar, la nouvelle star brésilienne, a quant à lui publié un message sur les réseaux sociaux dans lequel il affirme: *«Personne ne se compare à toi. Merci pour tout ce que tu as fait pour le football. Longue vie au Roi. Joyeux anniversaire King».*

Le roi du foot, s'est longuement exprimé sur sa carrière, sa vie, le football en général. Dans son message, il a tenu surtout à s'adresser aux jeunes. «De mes 80 ans, voici mon humble conseil aux jeunes: soyez heureux et reconnaissants. Même face aux plus gros adversaires, je suis entré sur le terrain avec bonheur. Et cela m'a toujours aidé à jouer avec joie. Et je suis sûr que j'ai remercié mes coéquipiers et Dieu, pour chaque but que j'ai marqué. Et j'ai eu la chance de pouvoir les remercier plus de 1000 fois», a dit le roi Pelé.

Edson Arantes Do Nascimento

Celui qui né en 1940 à Tres Coraçoes (Les-Trois-Coeurs) dans la région de Sao Paulo, peut se vanter d'avoir franchi la barre des mille matches et buts marqués sous toutes les latitudes en deux décennies. En plus de ses victorieuses 3 Coupes du monde (1958, 1962 et 1970), 85 sélections, une dizaine de titres nationaux, etc. Il possède également une statue sur une place de sa ville natale.

Entre le 7 septembre 1956 et le 1er octobre 1977 (date son jubilé d'adieu), Pelé avait 13663 matches dans les jambes, inscrit 1285 buts, dont 1095 avec le Santos FC (dont 2 à Brazzaville contre l'équipe nationale du Congo), 64 avec Cosmos New-York (Etats-Unis), 95 avec l'Equipe nationale du Brésil) et 31 avec différentes sélections régionales ou locale. Et ce n'est pas rien.

Son millième but, Pelé l'a réussi le 19 novembre 1969 au bout de quatorze années de travail, de sueur, soit une moyenne annuelle de 71,428 buts. Quelques-uns l'ont été en Afrique, notamment au Congo où il est venu deux fois, en 1967 et 1969.

Pelé a fêté ses 80 ans, confiné chez lui au Brésil pour se protéger du nouveau coronavirus, alors que des problèmes de santé ces dernières années l'ont rendu plus vulnérable.

La Semaine Africaine présente au roi Pelé ses chaleureuses félicitations à l'occasion de cet heureux événement.

G.-S.M.

FOOTBALL

Congo-Eswatini avec des arbitres nigérians

À deux semaines de la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2021), la Confédération africaine de football (CAF) a fixé les grandes lignes des différentes oppositions au programme, dont celle qui mettra aux prises le Congo à l'Eswatini.

L'instance continentale a ainsi dévoilé l'identité des officiels de Congo-Eswatini, en plus de confirmer la date et l'heure de la première manche programmée à Brazzaville. La partie sera dirigée par un quatuor arbitral nigérian composé de Joseph Odey Ogabor (arbitre), Sameul Pwadutakam et Efosa Celestinbe Igudia (assistants 1 et 2), Joao Quadri Ooladé Adebimpe (4e arbitre de réserve). Le Camerounais Alim Konaté Aboubacar remplira pour sa part la fonction de commissaire du match.

Jeudi 12 novembre 2020 est la date retenue pour la première confrontation qui se disputera au Stade Massamba-Débat (sauf changement de dernière heure) dans un contexte influencé par la pandémie de COVID-19. Le coup d'envoi sera donné à 17h (horaire local).

Les décisions des autorités sanitaires et sportives congolaises, en accord avec le Gouvernement et la CAF, pour la conduite à tenir dans l'organisation du match (protocole sanitaire, personnes accréditées, huis clos ou non, etc.), sont donc attendues. La FECOFOOT qui a dû retenir certaines leçons du match amical disputé par les Diables-Rouges à Faro face à la Gambie, va à coup sûr anticiper surtout au niveau du protocole sanitaire car ayant sous la main assez d'éléments leur permettant d'avoir à faire face à toute mauvaise surprise, en liaison avec le personnel soignant et le ministère de la Santé. On se rappelle qu'au retour dans leurs clubs respectifs, trois internationaux congolais ont été contrôlés positifs. Il faut craindre que certains clubs européens rechignent à laisser partir en Afrique leurs joueurs congolais.

On ajoutera que le compte à rebours déclenché par l'instance africaine du football concerne aussi le Sénégal et la Guinée-Bissau, deux pays logés dans le même groupe que le Congo et l'Eswatini

La première affiche de leur double opposition est programmée le 11 novembre, à 16 heures, donc la veille de Congo-Eswatini. Avant-derniers et derniers adversaires des Diables-Rouges, les Lions de la Téranga et la Guinée-Bissau seront face à face à Thiès (au stade Lat-Dior), avec des arbitres gabonais pour les départager.

Le groupe I dans lequel sont logés ces pays est dominé par le Sénégal (6 points en 2 matches). Suivent: le Congo (3 points, +1), la Guinée Bissau (3 points, 0), Eswatini (0 point).

Jean ZENGABIO

Le plan B de la CAF pour les matchs de novembre

Interrompus durant un an en raison de la crise sanitaire, les matches éliminatoires de la CAN 2021 reprendront leurs droits du 9 au 17 novembre prochains avec les 3e et 4e journées au programme. En raison de la situation actuelle et des difficultés de déplacement, la Confédération africaine de football (CAF) se doute bien toutefois que des complications sont à prévoir. C'est pourquoi l'instance a tenté d'anticiper le scénario où les matchs ne pourraient pas avoir lieu sous le format classique avec l'aller dans un pays et le retour dans l'autre.

Une source a ainsi révélé qu'à l'issue de réunions par visioconférence avec les secrétaires généraux des différentes fédérations membres, l'instance dirigeante du football continental a proposé plusieurs plans B envisageables. Le premier consiste à jouer les deux matchs dans un seul des deux pays, la seconde à jouer les deux matchs sur un terrain neutre et, enfin, la troisième option est *«à discuter»*. Reste à savoir si ces différents scénarios séduiront les fédérations concernées…

ENTREPRENARIAT

Le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo officiellement lancé à Pointe-Noire

Cofinancé par l'Union Européenne pour contribuer à l'amélioration du climat des affaires, le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (CEMACO) est portée par la Chambre de commerce d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire. Il a été officiellement lancé le jeudi 22 octobre dernier à l'Hôtel Elaïs de Pointe-Noire. C'était sous l'égide de M. Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union Européenne en République du Congo, Silvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, et d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire.

Le dispositif Centre de médiation et d'arbitrage du Congo s'inscrit dans le cadre de la 2e composante de la phase II du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II). Il vise, avant tout, à améliorer le climat des affaires, afin d'offrir à l'économie du Congo un caractère de création de richesses et d'emplois. Et aussi les conditions d'un développement optimal pour les entreprises.

Le lancement des activités de CEMACO est aussi synonyme de l'organisation d'une justice alternative. C'est-à-dire qu'il permet aux acteurs économiques de se saisir des modes alternatifs de règlement de leurs différends d'affaires, c'est-à-dire l'arbitrage ou la médiation. Entendu que la médiation est une action en vue d'une conciliation, et l'arbitrage vu dans le sens d'un jugement rendu par un ou des arbitres. Evitant ainsi les longues, lentes et coûteuses procédures dans les tribunaux.

Dans son mot de bienvenue, le président de la Chambre de commerce a estimé que cette initiative novatrice constitue une satisfaction pour la respiration d'un centre naissant.

«Combien est précieux, pour toutes les parties prenantes, ce tournant, qui propulse notre économie dans le club de celles qui sont au goût du jour en matière d'outils fondant en partie l'attractivité des conditions d'exercice de l'activité entrepreneuriale. Pour notre chambre, l'arrimage à cette donne novatrice constitue un motif de satisfaction qui se double d'une fierté liée à l'existence d'une forte aspiration à l'opérationnalisation de ce Centre. Un premier pas vient d'être franchi avec le lancement officiel d'un CEMACO fonctionnel», s'est réjoui le président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire. En outre, il a fait comprendre aux entrepreneurs que cette évolution avec CEMACO garantirait, et conforterait la pratique usuelle au sein des populations. Il a remercié l'Union Européenne pour sa subvention qui a permis d'entreprendre les opérations nécessaires à l'entrée en service effective du Centre.

Les officiels patronant la cérémonie

Les acteurs économiques et chefs d'entreprise

Deux exposés ont été ensuite présentés sur les solutions alternatives et l'accueil des usagers potentiels. La déléguée générale et l'administrateur général du CEMACO, ont tour à tour, présenté les objectifs de ceux-ci.

Le CEMACO privilégie des valeurs d'éthique, de transparence, de confidentialité, d'indépendance, d'impartialité et de neutralité, dans la médiation et l'arbitrage.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Union Européenne a réaffirmé le soutien de son institution à toutes les solutions concrètes pouvant aider les entrepreneurs congolais et internationaux, et également d'appuyer l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie.

«Il est important de constater que dans la conjoncture actuelle, la diversification et le climat des affaires jouent également des rôles prépondérants pour faire face aux chocs. Une économie diversifiée avec un climat des affaires attrayant pourra plus aisément s'adapter à un nouveau contexte mondial. Le plan d'investissement extérieur est l'un des outils clés de cette nouvelle alliance. Et il introduit de nouveaux mécanismes de financement, comme le blending et les garanties financières», a dit Raul Mateus Paula.

Le préfet de Pointe-Noire a invité les entreprises et les sociétés de la place à s'approprier cet outil pour le bon climat des affaires dans le département de Pointe-Noire. Il a promis de veiller à la bonne marche de cet organisme, sa disponibilité à accompagner le CEMACO de Pointe-Noire.

À noter que cette cérémonie a été ponctuée par la signature d'une charte en faveur de l'arbitrage et de la médiation par les entreprises.

Le siège de CEMACO est situé sis 15, avenue Charles De Gaulle, au 3ème étage de l'immeuble Lincoln Immoco.

CRS foi. action. résultats. CATHOLIC RELIEF SERVICES

Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l'école Rémo
sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel :00242 04 058 45 09

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'organisations de la Société Civile Sous Récipiendaires (SRs) pour la mise en œuvre de la subvention du Fonds mondial pour la lutte contre le Paludisme et le renforcement du système de santé en République du Congo.

Depuis 2018, la République du Congo bénéficie de l'appui financier du Fonds Mondial. Cet appui continue avec l'approbation de la note conceptuelle soumise par le Congo couvrant la période de Janvier 2021 à Décembre 2023. Catholic Relief Services (CRS) a été retenue comme Principal Récipiendaire (PR) par le Comité de Coordination National des subventions du Fonds mondial (CCN) pour la mise en œuvre de la nouvelle subvention Paludisme. L'objectif de la subvention est de réduire la morbidité et mortalité liées au paludisme à travers des interventions dans les domaines suivants :

-La prise en charge des cas
-La distribution de MILDA en routine et en campagne
-La prévention du paludisme chez la femme enceinte à travers le Traitement Préventif Intermittent (TPIg),
-Le renforcement du système de santé à travers l'appui au système d'information sanitaire et à la santé communautaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention, CRS souhaite recruter trois organisations de la Société Civile comme sous-récipiendaires et partenaires de mise en œuvre. Chaque SR sera responsable d'une zone selon la répartition départementale suivante :

Zone 1 : Brazzaville, Plateaux, Cuvette, Likouala
Zone 2 : Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Lekoumou
Zone 3 : Bouenza, Pool, Cuvette-Ouest, Sangha

Une organisation peut postuler pour une ou plusieurs zones géographiques de mise en œuvre. Cependant, elle ne peut être nommée que pour couvrir une seule zone.

Le formulaire de soumission des candidatures ainsi que les termes de référence détaillés de la présente manifestation d'intérêt peuvent être retirés gratuitement au Bureau de CRS près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, ou par email à Monsieur le Représentant Résident de CRS/RoC, email : bidcg@crs.org

Pour chaque soumission pour une zone géographique, les cinq lots de documents listés incluant le formulaire de soumission des candidatures et ses annexes, ainsi que les pièces administratives doivent parvenir à CRS sous pli fermé dans une seule enveloppe contenant cinq autres enveloppes (soit une enveloppe par lot) avec la mention «Manifestation d'intérêt SR, NFM 3», au secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique au plus tard le 11 Novembre 2020 à 13h00. L'ouverture des plis se fera lors d'un atelier de sélection la semaine du12 Novembre 2020 par le panel de sélection.

Les candidats ayant besoin de clarifications sur les termes de référence peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante : bidcg@crs.org en indiquant dans la ligne objet : «Manifestation d'intérêt SR, NFM3 ».

ENTREPRENARIAT

La plateforme LIZIBA activée à Pointe-Noire

Le 22 octobre dernier à la Chambre consulaire de Pointe-Noire a eu lieu le lancement officiel de la plateforme LIZIBA. C'est l'un des volets de la composante du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II) dédié à l'information des entreprises. Autrement dit, un agrégateur d'informations utiles à une conduite claire des affaires au Congo. Cette cérémonie a été présidée par Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, et en présence de Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union Européenne en République du Congo.

Développée dans le cadre de la 2e composante de la phase n°2 du Programme de renforcement des capacités entrepreneuriales et de commerciales, cette plateforme a été mise en place afin de simplifier l'accès à l'information économique, commerciale et règlementaire, permettant de prendre de bonnes décisions dans les affaires.

Cofinancée par l'Union Européenne et la Chambre consulaire de Pointe-Noire, la plateforme dénommée LIZIBA (En lingala : source où l'on vient s'abreuver) est aussi un bureau d'aide qui propose une assistance en back office. Il est dédié à tout opérateur économique, porteurs de projets et administration.

Les officiels

La Chambre consulaire de Pointe-Noire n'est pas seule dans ce projet. Elle béneficie du partenariat de plusieurs structures, comme le Secrétariat général du Gouvernement, à travers le Journal Officiel, l'Agence pour la promotion des investissements, (API), l'Institut national de la statistique (INS), l'Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE), les Chambres consulaires de Brazzaville et de Dolisie. Cette liste est appelée à s'allonger et toutes ces entités vont participer à l'enrichissement du contenu de LIZIBA.

À noter que la plateforme sera mise en version mobile afin que les opérateurs économiques puissent accéder aux informations à partir du téléphone portable. Son site internet est www. Liziba.cgn.